

LA REVUE
des
"AMITIÉS
FRANCO-ÉTRANGÈRES"

Organe mensuel de l'Association : « Les Amitiés Franco-Étrangères »

Sommaire :

RENÉ DE CHAVAGNES..... Les "Amitiés Franco-Etrangères" depuis la guerre.

Hommage à l'Arménie

(9 Avril 1916)

Par MM. Paul DESCHANEL, ANATOLE FRANCE, PAUL PAINLEVÉ, l'abbé WETTERLÉ,
JEAN FINOT..... Solidarité intellectuelle des Alliés.
PAUL DE ROUSIERS..... Le rôle de la marine marchande française.
PAUL ROGNON..... Le Verdict américain.
RENÉ DE CHAVAGNES..... L'Amitié Franco-Suisse.
Correspondants des "Amitiés"..... Bulletin de l'Association : Danemark, Espagne, Hollande, Suisse.

Bulletin bibliographique. — Informations économiques

A travers la Presse

L'Office des Universités et Ecoles Françaises

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

14, Place Dauphine, PARIS — Tél: Gobelins 0.-89

Le Numéro : Un franc.

LES AMITIÉS FRANCO-ÉTRANGÈRES

ASSOCIATION

AYANT POUR BUT

Le Développement et l'Amélioration

des Relations intellectuelles, Economiques et Politiques entre la France et les autres Nations

COMITÉ FRANÇAIS DE PATRONAGE ⁽¹⁾

MM. P. APPELL, Doyen de la Faculté des Sciences.

H. BERGSON, de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

BERLY, Président des Amis de la Musique.

PAUL BOYER, Directeur de l'École des Langues orientales.

E. BOUTROUX, de l'Académie Française, Directeur de la Fondation Thiers.

F. BUISSON, Président de la Ligue des Droits de l'Homme.

D^r BRANLY, Membre de l'Académie des Sciences.

E. CLÉMENTEL, Député du Puy-de-Dôme, Ministre du Commerce.

A. CROISSET, Doyen de la Faculté des Lettres.

DAVID-MENNET, Président de l'Association Nationale de l'Expansion économique, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

PAUL DESCHANEL, de l'Académie Française, Président de la Chambre des Députés.

ÉMILE FABRE, Administrateur de la Comédie-Française.

PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de la Société d'économie politique.

H. MARCEL, Directeur des Musées nationaux.

MONIER, Président du Tribunal Civil de la Seine.

PAUL PAINLEVÉ, Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la Défense nationale, membre de l'Académie des Sciences.

LOUIS RENAULT, Ministre plénipotentiaire, Professeur à la Faculté de Droit.

A. RIBOT, ancien Président du Conseil, Ministre des Finances, membre de l'Académie Française.

CH. RICHET, de l'Académie de Médecine.

ALFRED ROLL, Président de la Société Nationale des Beaux-Arts.

J. ROUCHÉ, Directeur de l'Opéra.

E. ROUX, Directeur de l'Institut Pasteur.

O. SAINSÈRE, ancien Conseiller d'Etat, Secrétaire général à la Présidence de la République.

CH.-M. WIDOR, de l'Institut.

(1) Nous publions, d'ores et déjà, la liste des personnalités qui ont bien voulu nous promettre leur bienveillant appui et leur collaboration effective. Mais la composition définitive des Comités directeurs des " Amitiés " reconstituées, ne sera arrêtée qu'après la guerre.

COMITÉ DE DIRECTION

PRÉSIDENT :

M. ANATOLE FRANCE, de l'Académie Française.

MEMBRES :

MM. PAUL ADAM, homme de Lettres.

ÉMILE BOREL, Professeur à la Sorbonne.

FERDINAND BRUNOT, Professeur à la Sorbonne.

CHARLES BRUN, Secrétaire général de la Fédération régionaliste.

J. CHARLES-ROUX, Président du Comité central des Armateurs de France, Administrateur du Comptoir National d'Escompte.

HENRI COULON, Avocat à la Cour d'appel de Paris.

ERNEST DENIS, Président de la Ligue pour la Défense du Droit des Peuples.

JEAN FINOT, Directeur de la « Revue », Président de « l'Alarme ».

EDOUARD HERRIOT, Sénateur du Rhône, maire de Lyon.

ANDRÉ LEBON, Président de la Fédération des Industriels et des Commerçants français.

GEORGES LECOMTE, ancien Président de la Société des Gens de Lettres.

GEORGES LEYGUES, Député du Lot-et-Garonne, ancien Ministre, Président de la Commission des Affaires Extérieures.

PIERRE MILLE, homme de Lettres.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY, de l'Académie des Sciences morales et politiques, vice-président de la Société d'économie politique.

J.-H. ROSNY aîné, de l'Académie Goncourt.

GABRIEL SÉAILLES, Professeur à la Sorbonne.

Fondateur et Secrétaire Général :

M. RENÉ de CHAVAGNES, Hommes de lettres.

COMITÉ DE PROPAGANDE

Madame CAROLINE ANDRÉ, *Déléguée.*

Statuts

Les A. F.-E. sont une Fédération de Sociétés absolument autonomes — quant à leur organisation et à leur gestion — constituées en Sections indépendantes de l'Association et se ralliant toutes à son programme.

Voici, pour les sections en formation, un modèle de Statuts qui a été approuvé par le Comité français de direction.

ARTICLE PREMIER. — L'Association : **Les Amitiés Franco-Etrangères** a pour but le développement et l'amélioration des relations politiques, intellectuelles et économiques entre la France et les autres nations.

Il est fondé à _____ sous le titre : **Les Amitiés Franco-Etrangères** (Section _____) une Association destinée à concourir au même but.

ART. 2. — Le siège de l'Association est établi à _____ . Il pourra être changé par décision du Comité.

ART. 3. — Pourront faire partie de l'Association toutes les personnes qui, agréées par le Comité, adhéreront aux présents statuts et verseront une cotisation annuelle minimum de douze francs cinquante. Elles auront le titre de « **Membre actif** ».

Auront le titre de « **Membre perpétuel** » les adhérents qui verseront une somme définitive de deux cent cinquante francs, et le titre de « **Membre donateur** » ceux qui verseront une somme d'au moins mille francs.

ART. 4. — L'Association organisera toutes les manifestations qu'elle jugera nécessaires pour la réalisation de son programme et fera à ses membres le service d'un organe intitulé : **La Revue des Amitiés Franco-Etrangères** ».

ART. 5. — Les Sociétés, cercles et œuvres, qui, sous quelque dénomination que ce soit, concourent au même but que les « Amitiés Franco-Étrangères » pourront adhérer aux présents Statuts, après admission par le Comité. Les membres de ces Sociétés auront le titre de « membre adhérent ».

ART. 6. — Le Comité de direction de l'Association fixera le montant de la cotisation que devra verser chaque société demandant son admission, à raison de son importance et du nombre de ses membres.

ART. 7. — Les sociétés qui adhéreront à l'Association garderont leur entière autonomie administrative et financière.

ART. 8. — L'Association est administrée par un Comité de dix à vingt-cinq membres, nommés pour cinq ans et toujours rééligibles.

Les membres du Comité sont élus par l'Assemblée générale à la majorité absolue des suffrages. Dans le cas d'un second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative des votants.

ART. 9. — Le président et les vice-présidents choisis par le Comité, sont nommés pour un an par le Comité.

Ils sont rééligibles pendant deux années.

Le secrétaire général, le trésorier et l'archiviste, également pris dans le Comité, sont nommés par lui et peuvent être réélus chaque année.

ART. 10. — Le Comité se réunit au moins six fois par an. Il est tenu procès-verbal de ses séances. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

ART. 11. — Le Comité a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des biens et l'administration de l'Association.

ART. 12. — Les recettes de l'Association sont les suivantes :

- 1° Les cotisations annuelles de ses membres et des sociétés adhérentes ;
- 2° Les dons, legs et autres libéralités approuvés par l'autorité compétente ;
- 3° Les subventions qui pourront lui être accordées ;
- 4° Les produits des fêtes données au profit de l'Association ;
- 5° Les fonds placés et les intérêts échus.

ART. 13. — La cotisation est due intégralement pour l'année de l'admission ; elle est payable ensuite dans le courant du premier semestre.

ART. 14. — Les dépenses de l'Association sont les suivantes :

- 1° Les frais annuels d'administration et divers ;
- 2° Les frais d'organisation des manifestations décidées par le Comité.

ART. 15. — Aucune pièce comptable ne sera valable, si elle n'est revêtue des signatures du secrétaire général et du trésorier.

ART. 16. — Les membres de l'Association se réunissent en assemblée générale ordinaire, une fois par an.

L'Assemblée générale est valable lorsqu'elle réunit le quart des membres inscrits ; si ce nombre n'est pas atteint, cette première assemblée se dissout, et la semaine suivante une seconde assemblée se réunit de droit, et elle est valable, quel que soit le nombre des présents.

ART. 17. — L'Assemblée générale ordinaire entend et approuve les rapports du secrétaire général et le rapport du trésorier.

ART. 18. — Le Comité, ou cinquante membres, par demande collective, peuvent provoquer une assemblée générale ordinaire en indiquant son objet.

ART. 19. — Il ne peut être délibéré dans les assemblées générales que sur les questions qui ont été mises à l'ordre du jour par le Comité.

ART. 20. — La démission des membres sera adressée au président qui la soumettra au Comité.

ART. 21. — Tout membre de l'Association qui laissera s'écouler une année entière sans payer sa cotisation sera mis en demeure, au moyen de lettre recommandée, de régler sa situation, et s'il n'y satisfait pas dans le délai d'un mois, il sera considéré comme démissionnaire.

ART. 22. — Les membres de l'Association seront toujours révocables en cas d'indignité prouvée.

Les Amitiés Franco-Etrangères

REVUE MENSUELLE

Rédacteur en Chef : RENÉ DE CHAVAGNES

Les "Amitiés Franco-Étrangères" depuis la guerre

Les *Amitiés Franco-Etrangères* ont gardé le silence pendant vingt mois; mais elles n'ont rien abandonné de leur idéal, rien retranché de leur programme. Elles n'ont pas davantage interrompu leur action. Elles l'ont seulement transportée sur les champs de bataille où la plus insensée et la plus odieuse des agressions les a contraintes à soutenir une lutte effroyable dont il n'est pas possible qu'elles ne sortent pas triomphantes. Là, elles se sont concentrées et fortifiées, et elles ont servi de toutes leurs forces, de tout leur sang, cet Idéal si sauvagement assailli. Elles combattent surhumainement pour leur Victoire. La cause des *Amitiés Franco-Etrangères*, en effet, c'est la cause, entre toutes, grandiose et noble, des Alliés; Alliés du Droit, de la Vérité et de la Liberté. Et il n'est pas d'équivoque possible à cet égard. « Nous avons eu autrefois des alliances sans amitié, a déclaré justement l'éminent homme d'Etat italien M. Luigi Luzzati. Il serait désastreux que nous ayons des amitiés qui ne soient pas pratiquement des alliances » (1).

La guerre n'a donc pu que rendre plus nette et plus éclatante la haute signification de notre titre. L'ancien, celui d'*Amitiés Françaises*, semblait impliquer une hégémonie mondiale de notre pays, aussi contraire à ses principes qu'à son histoire. Les *Amitiés Franco-Etrangères* ont conquis, depuis vingt-deux mois, en tous les lieux du monde où l'on se bat, leurs titres de gloire. Tout ce qui s'est groupé autour de la France, dans cette crise furieuse de l'humanité, en gardera pour jamais une grandeur et un prestige ineffaçables — comme la honte de ceux qui l'ont si indignement attaquée. Tout ce qui s'avère ami de la France s'affirme nécessairement, aujourd'hui comme demain, ennemi des puissances de haine et de mensonge, de despotisme et d'iniquité que nous flétrissions dans l'exposé même de notre programme initial (2) et qui ont déchaîné sur l'Europe le plus épouvantable des fléaux. Ce sont les

(1) *Le Journal*, 2 mai 1916.

(2) *La Revue des Amitiés Franco-Étrangères* (juin 1914).

responsables de cette calamité sans exemple que nous écartons à jamais, sans rémission et sans appel, de notre route, de notre avenir (1).

Les *Amitiés Franco-Etrangères* savent ce que la France immortelle, plus que jamais, se doit à elle-même, au dehors comme à l'intérieur. Se souvenir de son rôle, de sa mission séculaire, c'est nous fixer notre devoir et notre tâche, non pas au-dessus, mais au cœur même et au-delà de la mêlée. Nous les accomplirons, grâce au concours des meilleurs de ses fils, des représentants les plus éminents de ses Elites qui veulent bien honorer de leur collaboration effective nos Comités directeurs. Avec eux, nous la servirons de toute notre ferveur, partout où elle aura à intervenir pour assurer le rayonnement de sa pensée, la propagation de ses idées, la défense de ses intérêts moraux et économiques, le succès des justes causes. Certes, l'heure n'est pas venue encore de dire ce que seront notre organisation et notre action après la guerre. L'une et l'autre s'élaborent avec tous les soins nécessaires. A tous ceux qui luttent pour notre commune libération, comme aux hommes d'expérience et de savoir qui dirigent notre Association, on peut faire confiance, on peut adresser, dans une pensée d'union, de gratitude et de féconde solidarité, le salut de foi et de reconfortante amitié qui sera tout à la fois leur plus valable mandat et leur plus précieuse récompense. La France, incarnant la cause de l'humanité civilisée, a reconnu les siens. Avec eux tous, nous continuerons de porter, hauts et fermes, les flambeaux qui, une fois encore, ont ébloui le monde et qui ne sauraient s'éteindre.

* * *

Les *Amitiés Franco-Etrangères* ne prétendent point avoir eu des vues prophétiques; elles ont été indignement abusées, comme tant d'autres, jusqu'à la dernière heure. Cependant, elles ont quelque fierté à rappeler que, nées en Belgique, de sympathies françaises, en 1909, sous le titre d'« Amitiés Françaises », elles ont tenu, à Mons, en 1911, leur premier Congrès et se sont réunies à cette date sur le champ de bataille de Jemmapes pour en inaugurer le monument que les hordes allemandes n'ont pas manqué d'abattre en août 1914. Mais le coq vainqueur sous Dumouriez s'est redressé, avec quelle force et quels accents, sur la Marne, sur l'Yser, en Champagne et devant Verdun. Et ses coups suprêmes ne sont pas encore portés!

En juin 1914 enfin, les *Amitiés Franco-Etrangères* fêtaient en Angleterre et en Ecosse l'Entente cordiale (2) qui devait se transformer, un mois plus tard, en une solide alliance, en une toute puissante fraternité d'armes, salut du monde libéral.

(1) Est-il besoin d'ajouter, pour plus de précision encore, que nous souscrivons entièrement aux vigoureuses conclusions qu'a formulées à ce sujet, le 28 mai 1916, à la Sorbonne, M^e Paul-Albert Helmer, du Barreau de Colmar, à la fin de sa remarquable conférence sur les *Responsabilités de la Ligue Pangermanique dans la Guerre des Nations*.

(2) Voir notre revue d'août 1914.

Les exterminateurs allemands ont détruit le berceau de notre Association; il ne nous en est devenu que plus sacré. Nous le reformons aujourd'hui avec piété. A l'arrière des champs de bataille, nous nous sommes occupés, dès le début des hostilités, des corps de volontaires étrangers qui brûlaient de combattre sous nos drapeaux; et nous avons adressé, à leur sujet, à tous les Français et amis de la France, par l'obligeante entremise de la *Revue* (1), un pressant Appel qui a été entendu.

Le 9 Avril 1916, les *Amitiés Franco-Etrangères* ont donné à Paris, dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne, leur première manifestation du temps de guerre, dont on lira plus loin le compte-rendu intégral, et qui ne sera pas sans lendemain — car l'heure est venue de préparer les difficiles transitions de la guerre à la paix (2).

Elles ont estimé que leur appartenait de rendre un solennel hommage au peuple qui, depuis des siècles, a le plus souffert de son amitié pour la France, au meilleur représentant, en Orient, de la civilisation française. Il nous appartenait de faire mieux connaître le rôle essentiel et magnifique de l'Arménie, de rendre cet hommage à sa culture nationale, à sa grandeur et à son martyr, et par là, de ruiner la légende funeste du Turc inoffensif, d'autant plus dangereuse qu'elle fut trop longtemps propagée par d'obstinés professeurs et par des romanciers trop enchanteurs. A ceux qui osent encore parler des « bons Turcs » par aberration, ignorance ou intérêt, l'opinion française, mieux informée, peut désormais répondre, dans un cri d'indignation : Arménie! Il ne faut pas que cette guerre s'achève avant que n'ait été exemplairement châtiée la félonie turque, avant que n'ait été extirpé d'Europe et renvoyé aux profondeurs de l'Asie cet *human cancer* (3), selon la flétrissante expression de M. Lloyd George, qui a nom la Sublime Porte!

René de CHAVAGNES.

Réception de la Douma

L'Association des « AMITIÉS FRANCO-ÉTRANGÈRES », constituée en Comité d'accueil, à l'occasion de la venue à Paris des membres de la Délégation russe du Conseil de l'Empire et de la Douma d'Empire, a pris l'initiative de leur offrir un Dîner, le mardi 23 mai, sous la présidence de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, membre de l'Académie Française et de notre Comité de patronage.

Il sera rendu compte de cette importante manifestation, par quoi nous préférons à la constitution de notre section FRANCE-RUSSIE, d'ores et déjà assurée des concours les plus précieux, dans un numéro spécial de notre revue qui paraîtra à la fin du mois prochain et dans lequel on lira, en outre, la magistrale conférence prononcée le 25 mai, à la Sorbonne, par M. Edouard Herriot sur l'Effort russe, une étude de M. A. Raffalovitch, président de la Chambre de commerce russe de Paris, sur les relations économiques franco-russes, et une autre de M. Paul Boyer, directeur de l'École des Langues orientales, sur l'Œuvre de l'Institut français de Pétrograd.

(1) N° de décembre 1914.

(2) Réception de la Douma.

(3) Cancer de l'humanité.

Hommage à l'Arménie

(9 Avril 1916)

Le désastre sans exemple qui a frappé le peuple arménien, a soulevé l'indignation la plus profonde chez toutes les nations de véritable civilisation. De nombreux articles, des conférences, des interpellations ont fait connaître chez les Alliés et chez les neutres, les détails horribles des massacres et des déportations dans lesquels plus d'un demi-million de créatures humaines, femmes, enfants, vieillards, ont péri, victimes de la férocité turque.

En France, comme dans les autres pays, des souscriptions sont ouvertes pour venir en aide aux débris de la population arménienne de Turquie, réfugiés au Caucase et en Egypte ou déportés en Mésopotamie. La France est unanime à accorder sa sympathie compatissante au peuple arménien, dans son immense malheur. Mais peu nombreux étaient chez nous ceux qui connaissaient ce peuple lui-même, son rôle historique, la part importante qu'il a prise à la civilisation. Un hommage solennel à la culture arménienne, rendu par l'élite française, était nécessaire.

Cette solennité littéraire et artistique, organisée sur l'initiative du Comité de direction de notre Association, avec le concours d'éminentes personnalités du monde politique et intellectuel, a eu lieu le dimanche 9 avril, dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Paul Deschanel, de l'Académie Française, président de la Chambre des Députés.

Un groupe de dames françaises accueillant cette initiative avec une généreuse sympathie, avait formé un Comité de propagande pour contribuer au succès de cette solennité et pour entreprendre une campagne en vue de faire connaître en France l'Arménie, sa culture et sa cause.

Faisaient partie de ce Comité :

Mesdames Paul Adam, Caroline André, Jacques André, Bergson, Princesse Bibesco, Emile Borel, L.-L. Brach, René Brice, Georges Cain, Chayet, Henri Coulon, Decori, Paul Deschanel, Escoffier, Escudier, Jean Finot, Goudchau, Fernand Halphen, Edouard Herriot, Lauth-Sand, Georges Lecomte, Sébastien-Charles Leconte, Leygues, de Margerie, Ménard-Dorian, Pierre Mille, Comtesse M. de Noailles, Peneau, J.-H. Rosny aîné, Sicard, Eugène Simon.

Nous étions persuadés que le public parisien se ferait un devoir d'assister à cette manifestation de générosité et de justice. Plus de 3.000 personnes répondirent à notre appel et acclamèrent longuement les orateurs illustres et les excellents artistes qui magnifièrent de la plus admirable manière l'Arménie. A tous les artisans de ce mémorable triomphe, les « *Amitiés Franco-Etrangères* » sont heureuses

d'adresser leurs plus chaleureux remerciements. Si jamais plus éclatant hommage ne fut rendu à un peuple opprimé, c'est aussi que jamais aucun d'eux ne fut plus digne par l'étendue de ses malheurs et, selon la parole d'Anatole France, par la constance avec laquelle il les a supportés, d'aussi exceptionnels honneurs.

Nous en publions intégralement et dans l'ordre où ils se sont déroulés, le compte-rendu, afin que tous ceux qui n'ont pu pénétrer à la Sorbonne, le 9 avril, comme tous les philarmènes, y puissent retrouver le caractère même fidèlement reproduit, de cette Journée historique.

*
* *

Sur l'estrade avaient pris place : MM. Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la Défense nationale, membre de l'Académie des Sciences; Anatole France, membre de l'Académie Française, président de l'Association des « *Amitiés Franco-Etrangères* »; l'abbé Wetterlé; MM. Berly, Boyer, Boutroux, F. Buisson, F. Brunot, Charles Brun, René de Chavagnes, Henri Coulon, Ernest Denis, Jean Finot, S.-Charles Leconte, H. Marcel, Pierre Mille, Louis Renault, Ch. Richet, J.-H. Rosny aîné, J. Rouché, G. Séailles, membres des Comités directeurs de l'Association; MM. Aulneau, chef-adjoint du cabinet de M. Deschanel; Victor Bérard; Bourguignon, chef-adjoint du cabinet de M. Painlevé; Doumergue; F. Febvre, ex-doyen de la Comédie-Française; Helmer, avocat au Barreau de Colmar; F. Herold, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme; Larnaude, doyen de la Faculté de Droit; Laugel, ancien député au Reichstag; Albert Mockel; A. Potocki, directeur de la *Revue de Pologne*; J. Reinach, ancien député; A. Tchobanian, le grand poète arménien; Mmes C. André, Brach, G. Cain, Chayet, Coulon, Escudier et Sicard, membres du Comité de propagande, etc.

On remarquait dans l'hémicycle : M. le colonel Renault, représentant M. le Président de la République; S. E. M. W. G. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis, et Madame; S. E. M. Matsui, ambassadeur du Japon et M. Tatsuké, chargé d'affaires à l'ambassade du Japon; S. E. M. Vesnitch, ministre de Serbie; S. E. le Ministre de Perse et M. le conseiller de la Légation de Perse; S. E. M. le Ministre de Grèce et M. A. Vlasto; S. E. M. le Ministre du Brésil; S. E. M. le Ministre de Chine; S. E. M. Joao Chagas, ministre du Portugal, et Madame; S. E. M. Bompard, ambassadeur de France, et Madame; M. le Conseiller de l'Ambassade d'Angleterre; M. le Conseiller de l'Ambassade d'Italie; M. le Premier Secrétaire de l'Ambassade de Russie; MM. de Panafieu; F. Wiet, consul de France; Fouques-Duparc, et Madame; S. E. Boghos Nubar Pacha, président de la Délégation nationale arménienne; M. Payelle, premier président de la Cour des Comptes; M. le Procureur général Herbaux; M. Henry Mornard, président de l'ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation; M. le président Pacton; M. Clément Huart, consul général de France; M. Julien Costantin, membre de l'Institut; M. Couyba, sénateur, ancien ministre, et Madame; M. P. Escudier, député de Paris; M. Charles Masson, conservateur-adjoint du Musée du Luxembourg; M. le capitaine Gsell, représentant le général Niox, directeur du Musée de l'Armée; M. le commandant Garibaldi, et Madame; M. Maurice de Waleffe, et Madame; M. Richard Brasier, et Madame; M. Georges Sachs, et Madame; M. Eram, ancien gouverneur de Mytilène, et Madame; MM. Georges Cain, Pyrame Naville, Grimanelli, le docteur Guelpa, Robert de Massy, Edgar Chahine, Fernand Le Borne; Mmes la princesse

Bibesco, la comtesse de Noailles, la comtesse de Chambure, René Brice, Deschanel, la baronne du Gabé, Edmond Rostand, Eugène Simon, Decori, la baronne de Brimont, Z. Azarian, E. Lockroy, H. Porgès, etc.

Étaient représentés : M. le Président du Conseil, ministre des Affaires Étrangères; les Commissions des Affaires extérieures de la Chambre et du Sénat; le Groupe des Intérêts Français à l'étranger; les Académies, les Facultés, Lycées et Collèges, l'École Centrale, l'École Alsacienne, l'Alliance Française, l'Alliance Franco-Belge, la Ligue de l'Enseignement, l'Association des Étudiants et celle des Étudiantes, l'École des Hautes-Études sociales, la Presse française et étrangère, etc.

S'étaient excusés : M. Léon Bourgeois, ministre d'État, ancien président du Conseil qui avait accompagné au front M. le Président de la République ; M. Laurent, préfet de police; M. Delanney, préfet de la Seine ; M. Mithouard, président du Conseil municipal de Paris ; M. le général de Lacroix ; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique ; MM. Paul Bourget et Marcel Prévost, de l'Académie Française ; MM. S. Lhopiteau, Mascle, Poirrier, de Selves, sénateurs ; MM. Bergson, Borel, A. Lebon et Georges Lecomte, membres des Comités directeurs de l'Association, etc.

Dans la Tribune d'honneur, une délégation de la colonie arménienne de Paris entourait le Révérend Père Kibarian, archiprêtre arménien de France et de Belgique.

* *

Programme

Le programme, illustré par Edgar Chahine, le grand artiste arménien, d'après un vieux manuscrit, était vendu au profit de l'œuvre du secours Arménien, par de jeunes dames françaises et arméniennes, secondées par les commissaires de l'Association. Vendeuses et commissaires portaient un insigne aux couleurs arméniennes : bleu, rouge, vert.

Après l'exécution de la *Marseillaise* par un groupe choral de la « Schola Cantorum », dirigé par M. Vincent d'Indy, M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Discours de M. Paul Deschanel

Président de la Chambre des Députés

Mesdames et Messieurs,

Sous les auspices des *Amitiés Franco-Etrangères*, nous venons préparer ici un grand acte de justice.

Un peuple s'est rencontré aux lieux les plus vénérables de la terre, intelligent, laborieux, cultivé, mariant la finesse asiatique à l'esprit de l'Europe, avant-garde de la civilisation gréco-latine en Orient, qui un jour mêla son destin, sous les Lusignan, à celui de la France; qui, après avoir goûté la puissance et la gloire, tomba sous le joug ottoman,

et dont l'existence, depuis lors, n'a été qu'un long supplice : tantôt, le silence du sépulcre, coupé, de loin en loin, par un psaume liturgique, évocation de la liberté perdue; tantôt, les massacres, les incendies, les pillages, les viols, les proscriptions, les conversions forcées, les exactions de toutes sortes. Des Arméniens proscrits, errants, implorèrent l'Europe. L'Europe, au Congrès de Berlin, se porta garante de la sécurité de l'Arménie.

Promesse vaine ! Alors, de France, d'Angleterre, d'Italie, de Russie, de Suisse, d'Amérique, des voix généreuses s'élevèrent et, parmi elles, celle de l'écrivain illustre, de ce maître de notre langue, Anatole France. A chaque protestation nouvelle répondaient de nouvelles tueries, et cet héroïque martyr d'un peuple devenait le scandale du genre humain. Pourquoi ?

Parce que l'Allemagne, dès lors, préparant le vasselage de la Turquie, soutenait le sultan qui ordonnait les massacres. Elle préludait de la sorte à cette barbarie organisée qui, dans sa pensée, devait lui permettre de régner par l'épouvante. Et quand la grande guerre éclata, oh ! quelle occasion magnifique d'en finir avec l'Arménie ! D'ailleurs, n'était-elle pas un obstacle aux ambitions germaniques ? Ce grand bastion chrétien, dont les habitants s'obstinaient à vivre, ne barrait-il pas la route qui devait porter de Hambourg à Bagdad la suprématie allemande ? Au lendemain du débarquement des alliés à Gallipoli, le décret du 2 juin 1915 ordonna la déportation en masse des Arméniens en Mésopotamie. Or, vous savez ce qu'il fallait entendre par déportation en masse : à chaque pas, hommes, femmes, enfants, succombaient sous le couteau des Kurdes ou étaient jetés à l'Euphrate. Plus de 600.000 Arméniens périrent ainsi dans un immense guet-apens. Leurs prêtres, leurs évêques furent pendus, fusillés et noyés; les députés arméniens au Parlement ottoman furent assassinés près d'Alep. Et comme toujours, la résistance des victimes fut présentée par les bourreaux comme révolte et trahison.

C'est ce crime, un des plus grands de l'histoire, que nous venons flétrir à la face du monde. Le comité organisateur de cette manifestation a voulu lui donner un caractère exclusivement français. Tout le monde comprendra que les Arméniens, sous le deuil qui les accable, gardent le silence.

C'est l'Allemagne d'abord que nous rendons responsable de ces forfaits. C'est l'Allemagne, qui, signataire du traité de Berlin, a violé ses engagements en laissant un sultan sanguinaire torturer les Arméniens, comme c'est l'Allemagne qui, garante de la neutralité belge, a ravagé la Belgique. Cependant qu'à La Haye elle combattait les extensions de l'arbitrage proposées par nos plénipotentiaires, s'ingéniant à réserver les chances de guerre au moment même où nous nous efforcions de les réduire, en Orient, elle couvrait toutes les violences qui pouvaient assouvir ses convoitises.

Et ce n'est pas le moindre châtement de l'Allemagne, — avant le châtement suprême qui l'attend, — ce n'est pas le moindre châtement de cette race qui se pique de personnifier une culture supérieure et qui prétend traîner l'univers à sa remorque, que de ses victoires dépend l'asservissement des peuples et de ses défaites leur libération. Oui, la Prusse s'est agrandie en violant partout le principe des nationalités, en Pologne, en Danemark, en Alsace-Lorraine. Partout, les nations captives attendent du triomphe des alliés leur salut, Arméniens, Syriens et Libanais, Serbes et Yougo-Slaves, Tchèques, Roumains de Transylvanie, Italiens de Trente et de Trieste, Polonais, Belges, Alsaciens-Lorrains. Et les neutres, molestés, insultés, attendent de notre victoire leur sécurité, le respect de leur dignité et de leurs droits, les Etats-Unis, la Hollande, la Norvège, la Suisse. Toutes les forces d'humanité sont unies contre le génie du mal.

Patience ! La France, que l'héroïsme sublime de ses enfants a replacée à son rang, la France peut dire à l'Allemagne : « Tu jettes la fleur de ta jeunesse et ton idéal d'autrefois en d'inutiles carnages. Tu t'es trompée : tu as jugé la France sur une écume cosmopolite qui, à la surface de Paris, la cachait à tes yeux. La France, à qui tu prodiguais tes mépris, est apparue sur la Marne, au Grand-Couronné, sur l'Yser, à Verdun, plus vaillante, plus grande que jamais. Tu essayais de faire croire — et il se trouvait des ignorants et des naïfs pour écouter tes fausses leçons — que l'Allemagne était jeune et que la France, était vieille, comme si le Brandebourg ou la Prusse étaient toute l'Allemagne, comme si Charles-Quint était plus jeune que Henri IV, Otton que Philippe-Auguste et Attila que Clovis !

Toute cette science menteuse, nos soldats l'ont percée à jour en montrant, avec leurs visages intrépides, la vraie figure de la France.

Un grand ministre anglais me disait l'autre jour : « La France sauve la liberté du monde. » Oui ! Serrons sur notre cœur, dans une étreinte fraternelle, tous les souffrants dont elle défend la cause. En même temps que l'Arménie, je salue ici l'Alsace, et je ne crois pas pouvoir rendre aux Arméniens un hommage plus intime qu'en y associant nos frères exilés.

Je salue un des chefs qui ont été ses champions au Reichstag et à la Délégation d'Alsace-Lorraine, en attendant le bonheur suprême — espoir de toute ma vie — de leur souhaiter la bienvenue à la Chambre française.

Vous rappelez-vous, monsieur l'abbé Wetterlé, qu'un jour, comme vous aviez souri vous et Hansi, de je ne sais quel pédant ; les Allemands, pour achever de gagner le cœur de l'Alsace, ne trouvèrent rien de mieux que de vous mettre en prison, et — chef-d'œuvre d'esprit ! — à Colmar, au milieu de vos électeurs et de vos ouailles. A l'expiration de votre peine, vos fidèles Alsaciens vous attendaient pour vous acclamer. Et un de nos amis vous apporta la Jeanne d'Arc de Mercié, que

nous vous envoyions, plusieurs de mes confrères et moi. Nous étions toujours là, avec vous, avec l'Alsace, tout près d'elle. Toujours la flamme sacrée veillait. Nous pensions à l'Arménie et nous pensions aussi à l'Alsace-Lorraine.

L'Alsace-Lorraine délivrée, fêtera bientôt avec nous l'Arménie délivrée.

Les feux de l'aurore éclairent l'Arménie quand nous sommes encore dans la nuit ; aujourd'hui, c'est le rayon de la France qui va réchauffer sa tristesse. De notre antique Sorbonne, de la montagne sainte, acropole des lettres et des sciences, d'où la pensée française, depuis cinq siècles, verse au monde la lumière, la France, tenant embrassés tous ses fils, répond par un cri d'amour à ton gémissement, ô glorieuse Arménie, qui toi-même, jusque dans l'ombre de la servitude, gardais le secret des lettres, des arts et de la liberté de conscience. Et le jour où, après avoir vu les aigles vengeresses de la Russie à Erzeroum, témoin de tant d'horreurs, tu apercevras nos couleurs sur la cathédrale de Strasbourg et sur la cathédrale de Metz, une aube nouvelle illuminera la fierté de tes monts ; tu jetteras enfin ta croix et tu marcheras, toi aussi, dans la justice !

*
* *

Télégrammes de l'étranger

M. Paul Deschanel donne la parole à M. René de Chavagnes, secrétaire général de l'Association, pour la lecture des télégrammes :

Mesdames, Messieurs,

Le solennel hommage que nous rendons en ce jour à l'Arménie, à son génie et à sa noble infortune, a trouvé un écho dans tous les cœurs généreux du monde civilisé. En voici quelques témoignages, choisis parmi les plus significatifs :

Du Président de la Chambre des Lords :

A l'occasion de la réunion organisée par l'Association des " Amitiés Franco-Etrangères " pour rendre hommage à l'Arménie, je tiens à vous exprimer au nom de la Chambre des Pairs, leur profonde sympathie pour le vaillant peuple arménien si cruellement éprouvé.

BUCKMASTER
Lord Chancellor.

De Lord Bryce, l'éminent historien et philarmène, ancien ministre, ancien ambassadeur :

J'ai reçu avec le plus grand plaisir l'invitation pour votre solennité à la Sorbonne.

Je serais venu avec plaisir me joindre à mes amis français pour la cause de liberté et de justice que vous défendez pour l'Arménie douloureuse.

Je suis cependant obligé de rester à Londres le 9 avril, car je suis président de la Section anglaise du Comité des Parlementaires Franco-Anglais, et je dois recevoir la délégation des députés et sénateurs français.

Priez donc instamment le Comité de votre Association de présenter mes vœux pour le succès de votre réunion et mes regrets de ne pouvoir me joindre à vous.

BRYCE.

Les Membres du Comité Anglais pour l'Arménie et ceux de la Caisse de Secours (du Lord Maire) pour les réfugiés Arméniens ont voulu vous envoyer leur salut fraternel à l'occasion de la Séance Artistique et Littéraire en faveur de l'Arménie, qui doit se tenir à Paris. Il ne sera malheureusement possible à aucun d'entre nous de quitter en ce moment l'Angleterre, pour être à vos côtés comme nous en aurions eu le désir. Mais nous nous réjouissons de tous ces témoignages d'une sympathie profonde et efficace, que tant de Français et de Françaises prodiguent à l'Arménie dans les terribles épreuves qu'elle est en train de traverser. Epreuves auxquelles elle s'est volontairement exposée pour avoir aspiré au bienfait et à la dignité de la Civilisation occidentale, et pour s'être ainsi rendue suspecte et odieuse à la barbarie du Turc, son tyran.

Comme vous, Français, nous avons travaillé, nous autres Anglais, à notre manière, en faveur des libertés et du bon gouvernement de l'Arménie, jusqu'à l'explosion de la guerre actuelle entre la Turquie et nos deux pays. Depuis, nous tâchons de venir en aide aux lamentables victimes de tous ces massacres et de toutes ces atrocités.

Nous attendons — en levant vers cette aube des yeux pleins d'espérance — l'heure où les Réfugiés Arméniens pourront être rétablis dans leur propre patrie. Cependant, nous continuerons notre tâche, fiers de saluer nos amis Français comme des compagnons de travail dans la plus noble des Causes.

Aneurin WILLIAMS

Président du Comité Anglais pour l'Arménie.

Arthur SYMONDS

Secrétaire du Comité Anglais pour l'Arménie.

Harold BUXTON

Honorable, Secrétaire de la Caisse de Secours
pour les Réfugiés Arméniens

De Valère Brussoff, le grand poète russe, président du Cercle artistique et littéraire de Moscou :

Cercle artistique et littéraire de Moscou vous prie de vouloir bien transmettre à M. Paul Deschanel, Président de la solennité organisée pour manifester la sympathie profonde au peuple arménien, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux et de nos vœux sincères.

Valère BRUSSOFF

Président du Cercle.

De la Direction du journal russo-arménien : *Le Moniteur Arménien*, paraissant à Moscou :

Veillez transmettre Paul Deschanel, Anatole France, et organisateurs meeting arménophile, salutations fraternelles et cordiales. Puissent leurs nobles efforts accélérer renaissance Arménie libre, fruit victoire complète Alliés.

AMIROFF

Éditeur.

DJUELÉGOFF

Directeur.

Du Professeur Corradino, Directeur d'*Armenia* à Turin :

Au nom de tous ceux qui, dans ma patrie, ont le culte de l'humanité, qui pleurent sur les malheureux d'Arménie, qui invoquent pour elle l'heure de la justice, je voudrais joindre ma voix à celles des frères français qui se réunissent pour rappeler l'attention du monde sur le peuple héroïque.

Corrado CORRADINO

Directeur, d'« *Armenia* »

De Léopold Favre, le grand philarmène suisse, au nom des Amis suisses des Arméniens :

Nous, Suisses, qui, depuis vingt ans sommes en relations suivies et personnelles avec les Arméniens dans leur pays, nous les aimons, car nous connaissons leur rôle dans la marche de la civilisation et nous savons aussi quelles sont les admirables

réserves de vertus familiales, de courage, d'amour du sol natal, de développement intellectuel qui, à travers les pires épreuves, forment l'âme de ce peuple au sein des montagnes et des vallées de son rude pays.

Profondément affligés et révoltés, nous désirons nous associer à la grande manifestation d'aujourd'hui et protester avec vous contre la destruction des Arméniens, froidement résolue et poursuivie par les moyens les plus barbares.

Nous souhaitons que la voix claire de la France aide à soulever l'indignation du monde civilisé dont le devoir immédiat est de porter secours aux survivants de ce peuple martyr.

Léopold FAVRE

* * *

4. CHANT DE LABOUR, mélodie populaire arménienne, transcrite et harmonisée par le R. P. KOMITAS.

Le Chœur de la *Schola Cantorum*.

Tire la charrue, tire, ô bœuf,
Use ton collier;
Que Dieu garde ton maître,
Il t'en fera un tout neuf.

Les rayons du soleil tombent dans les sombres vallées;
Dieu récompense le laboureur;
La charrue pointue marche dans le sillon,
Suivie par le maître et les serviteurs.

Sème, sème, ô laboureur,
Ta besogne est sainte.
Dieu, donne mille pour un!
Maître et serviteurs t'en conjurent.

5. POÉSIES POPULAIRES ARMÉNIENNES (traduction A. T.).

a) *Le chant de l'eau.*

b) *La tourterelle et le geai.*

M^{lle} MAILLE, de la Comédie-Française.

Le chant de l'eau

*Par cette montagne qui est là-bas,
L'eau descend et traverse le village.*

*Un beau brun s'approche de l'eau,
Y lave ses mains et son visage.*

*Il lave ses mains et son visage,
Puis il s'adresse à l'eau et lui demande .*

*— Eau, de quelle montagne arrives-tu,
Ma petite eau douce et fraîche?*

*— J'arrive de cette montagne,
Où il y a de la neige vieille et nouvelle.*

— *Eau, vers quel ruisseau t'en vas-tu,
Ma petite eau douce et fraîche ?*

— *Je vais vers ce ruisseau
Aux bords duquel poussent des violettes en abondance.*

— *Eau, vers quelle vigne t'en vas-tu,
Ma petite eau douce et fraîche ?*

— *Je vais vers cette vigne
Dont le possesseur est le vigneron lui-même.*

— *Eau, vers quel jardin t'en vas-tu,
Ma petite eau douce et fraîche ?*

— *Je vais vers ce jardin
Où le rossignol chante doucement.*

— *Eau, quelle plante arroses-tu,
Ma petite eau douce et fraîche ?*

— *J'arrose cette plante
Qui donne de la pâture à l'agneau.*

— *Eau, vers quelle fontaine t'en vas-tu,
Ma petite eau douce et fraîche ?*

— *Je vais vers cette fontaine
Où ta bien-aimée vient boire de l'eau.*

Le Geai et la Tourterelle

Le geai dit à la tourterelle :

— *Pourquoi pleures-tu des larmes de sang,
Qui s'en vont tomber dans le mince ruisseau ?*

La tourterelle dit au geai :

— *Le printemps s'en est allé, l'hiver est arrivé ;
L'eau des sources est tarie ;
Le parfum des fleurs s'est évanoui,
Et les perdrix ont cessé de chanter.
Laisse-moi pleurer,
Pleurer des larmes de sang.*

*Le geai dit : — Ne pleure pas,
 Bientôt reviendra le bon printemps,
 La lumière s'épanouira sur le monde,
 Une issue s'ouvrira aux malheureux.
 Je te prendrai sur mes ailes,
 Je m'envolerai sur les arbres hauts,
 Je te conduirai sur la montagne,
 Je te construirai un nid parmi les rochers ;
 Et la douce brise emportera nos douleurs.*

6. CHOGHÈRE, Ronde populaire arménienne, transcrite et harmonisée par le R. P. KOMITAS.

M^{lle} Marguerite BABAÏAN et le Chœur de la " Schola Cantorum "
 Sous la direction de M. VINCENT D'INDY.

7. a) PARMIS LES MONTAGNES D'ARMÉNIE } H. TOUMANIAN.
 b) APPEL (traduction A. T.) }

M^{lle} Yvonne DUCOS, de la Comédie-Française.

Parmi les montagnes d'Arménie

*Notre route est sombre, notre route est noire,
 Et dans cette ténèbre sans fin
 Et sans nulle lumière,
 Depuis de longs siècles nous marchons,
 Parmi les montagnes d'Arménie,
 Parmi les rudes montagnes.*

*Nous portons avec nous nos trésors précieux,
 Nos immenses trésors,
 Tout ce qu'à travers les âges
 Notre âme profonde a créé
 Parmi les montagnes d'Arménie,
 Parmi les hautes montagnes.*

*Mais que de fois, les hordes noires
 Du désert nu
 Sont venues, l'une après l'autre
 Frapper notre noble caravane,
 Parmi les montagnes d'Arménie,
 Parmi les montagnes ensanglantées!*

*Et notre caravane, effarée, épouvantée,
 Pillée, massacrée,
 Traîne, tronçon par tronçon,*

*Ses blessures innombrables
Parmi les montagnes d'Arménie,
Parmi les montagnes endeuillées.*

*Et nos yeux regardent avec angoisse
Les étoiles lointaines,
Et fixent l'horizon
Dans l'attente de voir se lever le matin
Parmi les montagnes d'Arménie,
Parmi les montagnes verdoyantes.*

Appel

*Dieu, si tu existes,
Et si tu n'as pas créé toi-même
Les pleurs,
Les gémissements et les malédictions,
Si du poison mortel
De la haineuse envie
Tu n'as pas infecté toi-même
La pureté de l'âme,
Si tu n'as pas dit
Que la vie doit être ainsi
Un spectacle sans fin
De souffrance,
Adoucis la rage insolente
Des hommes
Si tu es le Dieu de la paix.*

*Seigneur prompt au secours,
Dieu des justes,
Où es-tu, si tu existes ?
J'ai élevé vers toi ma prière,
Mais par l'horrible tumulte
Du carnage
S'est assourdie
Ma paisible et pure prière.
Et moi, enragé par une colère sauvage,
Sous la grêle des pierres
Lancées par les impies,
J'ai longtemps lutté,
Espérant en ton nom,
Faisant de toi ma gloire ;
Mais tu n'es pas venu.*

*Pourquoi donc je souffre tellement,
Si tu es le Dieu
De l'Innocence!*

*Pourquoi donc tardes-tu
A châtier les méchants?
La force te manque-t-elle?
Ne te supplions-nous pas assez?
Si ce n'est pas toi qui au malfaiteur
As donné l'épée,*

*Pour que les âmes paisibles
Soient durement pourchassées,
Si tu ne sais pas
Qu'ici-bas, sur terre,
L'homme en souriant
Décore l'homme,
Viens donc le voir,
Frappe et foudroie,
Si tu es le Dieu
De la Vengeance.*

Hovhannès TOUMANIAN.

8. MISERERE, vieille mélodie religieuse arménienne, transcrite et harmonisée par le R. P. KOMITAS

M^{lles} BABAÏAN, KAVANOZ et le Chœur en bourdon.

Lève-toi, Dieu de nos pères,
Toi qui es le soutien des opprimés,
Protège tes serviteurs,
Viens au secours du peuple arménien.

O très sainte Trinité,
Au monde entier donne la paix,
Aux malades la guérison,
Au peuple arménien la liberté.

9. *Berceuse pour notre mère l'Arménie.*

A. TCHOBANIAN.

M^{me} SEGOND-WEBER, de la Comédie-Française.

*Tu es assise aux carrefours des routes,
La neige tombe et pend le long de tes cheveux;
De sombres blessures se creusent sur ton corps,
Et tes yeux sont rouges comme des lacs de sang.*

*Quelle fée mauvaise tissa le fil de ton sort?
Qui, en te voyant abattue et mourante,
Se rappellera que tu fus jadis la vierge
Puissante, aux yeux fiers et radieux?*

*Tes cheveux flottaient comme un étendard
 Dans la montagne libre où ton âme
 S'élançait, hennissante, de cime en cime;
 Et ton sein orgueilleux se gonflait d'un lait de miel.*

*Tous les bandits t'ont convoitée;
 De monstrueux ennemis se sont rués sur toi.
 Longtemps tu t'es débattue et tu as lutté,
 Jusqu'au jour où, exténuée, tu t'es affaïssée.*

*Et pourtant ton âme était bonne et féconde
 Au milieu des énormes forces destructrices.
 Tu as ajouté au monde une fleur de vie!
 Du fond de la terre tes doigts ont tiré de la beauté.*

*Tu étais l'Anahit (1) aux yeux paisibles;
 Tu étais la Mère d'or aux mamelles éclatantes;
 De ton sein pleuvaient des biens, de ton regard des rayons;
 Tes lèvres étaient harmonieuses et tes mains savantes.*

*Les Barbares ont enchaîné tes mains,
 Ils t'ont déchiré la chair et t'ont souillée.
 Et tu devins la Mère sanglante aux mille blessures,
 Traînée par les chemins du Calvaire.*

*Mais tu fus belle, tu fus vaillante dans la peine!
 Sous le Malheur, ton âme demeurait ardente.
 Tu brisas des jougs formidables, et de la mort
 Plus d'une fois tu revins à la vie.*

*Tes yeux se fixaient toujours à la Lumière;
 Ton esprit se dirigeait vers le Monde nouveau.
 Et tu t'obstinas, pendant des siècles, toute seule,
 A tenir tête au torrent asiatique.*

*Le torrent grossit, s'acharna et te renversa,
 Et sous ses flots ta flamme s'éteignit.
 Misérable, pantelante, étendue sur le sol,
 Crispée, et toujours vivante, tu attendis dans l'obscurité.*

*Parfois, la nuit, les croix des vieilles tombes
 Remuaient, et les génies du mont Massis
 Passaient dans l'ombre avec des lueurs de courroux;
 De tes grands lacs des rayons rouges jaillissaient.*

(1) Anahit était la déesse protectrice de l'Arménie païenne, la déesse du travail, des richesses; on la surnommait « la Mère d'or », « la dispensatrice des biens », « la patronne de l'Arménie ».

*Un roulement sourd de tambour traversait l'air ;
Frisonnante, tu levais les yeux,
Et tu regardais vers les cimes des monts...
Mais les ténèbres retombaient lourdes et le silence glacé.*

*Et un jour, dans une suprême secousse de douleur, tu te redressas,
Et tu jetas un grand cri d'angoisse et de révolte.
Le monde resta sourd à ta voix ; et ton effort
Fut écrasé sous l'aveugle talon de la force brutale.*

*Parmi des feux sinistres, des monstres apparurent,
Qui te brûlèrent le cœur et l'arrachèrent les yeux.
Chassée de ta maison, tu tombas sous les vents,
Nue, gisante sur le sol, dans le sang et les cendres.*

*Maintenant tu es assise, ombre douloureuse,
Dans l'amas désolé des ruines.
La bise mord tes blessures,
Et le sang se dégoutte de tes seins bleuis.*

*Lentement tu remues la tête et tu pleures,
Et d'une voix très douce tu chantes une berceuse,
La berceuse pour tes enfants qui tombèrent dans le sang,
Et pour ceux qui se dispersèrent aux quatre coins du monde ;*

*La berceuse pour les jeunes flammes et pour les beaux yeux
Qui s'éteignirent et s'obscurcirent,
Et pour ceux qui survivent et qui souffrent encore
Dans les cachots, dans la misère, et dans le sombre exil.*

*Assez ! ta berceuse est un chant de mort !
Assez ! nous te chanterons une berceuse nouvelle :
Nous chanterons la berceuse de l'espérance et de la vengeance !
Et les morts tressailleront sous la terre.*

*Assez ! relève la tête, et ne pleure pas !
La Douleur est sainte, la Douleur est grande et salutaire.
Rien n'est plus noble que la victime vaillante sous sa croix ;
Et c'est dans les ténèbres que l'aurore mûrit.*

*Les noirs destructeurs et les rouges bourreaux
S'évanouiront comme de la fumée,
Et tu surgiras du milieu des cendres,
Rajeunie par la souffrance, rayonnante !*

*Ne pleure pas! que tes cheveux ne s'éparpillent pas au vent;
Ne pleure pas! que ta tête ne penche plus piteuse.
Connais-toi toi-même! ramasse tes énergies!
Trop longtemps tes forces ont servi de piliers aux maisons étrangères.*

*Qu'ils dorment en paix, les frères pâles qui tombèrent!
O Mère, relève-toi, bénis-nous, étends sur nous
Tes mains immenses! Que notre sang tarisse
Et que nos vies soient immolées pour ton bonheur.*

*Tu sortiras triomphante de ces mornes ténèbres.
Tes yeux deviendront étoiles et resplendiront,
Tes blessures se changeront en des roses radieuses,
Et de tes cheveux blancs des lumières jailliront!*

*Tu te tiendras debout à la tête des chemins,
Et tu démoliras le sombre autel de la Tyrannie.
Relève-toi! tes souffrances sont le mal d'enfantement!
O Mère! c'est un monde qui remue dans tes flancs!*

A. TCHOBANIAN.

10. **Chants Arméniens**, arrangés pour
quintette vocal et instrumental. DIRAN ALEXANIAN.

a) *Chant populaire* ; " Le mont Aragatz est couvert de nuages ".

b) *Chants religieux* : Fragment de la Messe; Cantique.

Violoncelle : M. DIRAN ALEXANIAN.

Et le Chœur.

11. **Discours de M. Paul Painlevé**, Ministre de l'Instruc-
tion Publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la
Défense Nationale,
Membre de l'Académie des Sciences.

Messieurs,

Lorsque, voici plus de cinq cents ans, Tamer an, le plus sangui-
naire des conquérants asiatiques, arriva devant la ville aux cent mille
rosiers, Sivas, la perle de l'Arménie, l'Histoire raconte que les habi-
tants épouvantés envoyèrent au devant du dévastateur, pour l'attend-
re, des milliers d'enfants vêtus de blanc et portant des fleurs. Timour
le Boiteux contempla longuement de ses yeux cruels ces milliers de têtes
frêles qui ondulaient craintives devant lui comme un champ de blé mûr.
Puis il fit charger ses cavaliers mongols et broya sous le sabot des che-
vaux les enfantines cohortes aux bras chargés de roses.

Ce récit, les vieux chroniqueurs qui nous l'ont laissé, le signalent
comme celui d'un des attentats les plus monstrueux qui aient été com-

mis contre l'humanité, aux âges les plus barbares. Nous ne pouvions le lire jadis, sans qu'il nous apparût comme le rêve démoniaque d'un fumeur d'opium, comme un cauchemar sanglant que dissipe la lumière du jour.

Le cauchemar est aujourd'hui devenu une réalité. Les massacres qui depuis un an ensanglantent l'Arménie, égalent — que dis-je ? — dépassent par leur ampleur et par leur cruauté les plus atroces légendes de tous les siècles et de tous les pays. L'Allemagne peut être fière de son œuvre : sa gloire hideuse a effacé celle de Tamerlan.

Lorsque, au mois d'août 1914, le monde atterré apprit les drames qui ensanglantaient les villes de Belgique et les bourgs de la frontière française, il sembla pour tout être humain qu'on ne pût aller plus loin dans la voie du crime. Les Allemands allaient pourtant se surpasser eux-mêmes. A mesure que s'éloignait d'eux la victoire tant désirée, à mesure surtout que le théâtre de leurs attentats leur permettait mieux, par son éloignement, la dissimulation et le mensonge, ils allaient s'exalter sans mesure dans le meurtre et la cruauté.

En Belgique, c'est par centaines qu'il nous faut compter les victimes innocentes, les femmes et les enfants. En Serbie, c'est par milliers. En Arménie, c'est par centaines de mille. Comme dans l'*Enfer* du Dante, c'est un cercle toujours plus profond d'horreurs où l'historien, plus tard, devra descendre, quand il suivra l'Allemagne dans son œuvre de sang.

Depuis un an, l'extermination de la race arménienne se poursuit avec une méthode scientifique, une rigueur implacable, avec je ne sais quelle faculté d'organisation démoniaque et perverse. La province d'Erzeroum, les cinq provinces qui l'avoisinent, les provinces les plus riches de l'Arménie, sont littéralement vidées d'Arméniens.

Tout à l'heure, M. Paul Deschanel, en termes superbes et saisissants, retraçait à grands traits cette méthode de massacres. Les hommes d'abord mobilisés, puis fusillés par leurs frères d'armes ou livrés aux travaux forcés afin que, quelques jours plus tard, les gardes-chiourmes les assomment; des médecins, les prêtres, les notables, tout ce qui peut servir de guide ou de chef, emprisonné, torturé, exécuté.

Et quand il ne reste ainsi, dépourvue de tout conseil, que la foule timide des vieillards, des femmes et des enfants, alors l'exode vers le sud, alors le départ sous les coups de fouet des gendarmes, et avec le conseil ironique d'aller... où ? Là-bas, dans le désert, fonder une nouvelle Arménie !

Ah ! Messieurs, quelle sinistre épouvante que ce voyage, dont le terme ultime est la mort ! Les mots se refusent à exprimer l'indignation qui gonfle le cœur.

Sur les routes, ce ne sont que gens mutilés, que femmes et jeunes filles livrées à qui les veut, qu'enfants brutalement arrachés à leur mère

pour le Turc riche ou le pillard du désert. Les petits dont personne n'a voulu sont poussés à coups de matraques sur les routes, comme des chiens errants. Quant aux femmes, aux jeunes filles, leur sort est pire ; elles connaissent les plus atroces outrages. Souvent le pillard du désert qui vient d'abuser d'elle, la perce de son sabre ou de sa baïonnette et jouit de sa souffrance. Suivant le mot d'un témoin, les cris atroces des victimes montaient de tous côtés dans le ciel.

Cinq cent mille victimes ainsi massacrées, un nombre supérieur encore de femmes et d'enfants privés de famille, flétris, convertis de force à la religion turque ou enfermés dans des harems, un million, peut-être douze cent mille victimes innocentes, voilà le bilan de la civilisation turque en Arménie !

Je dis turque, Messieurs, je me suis trompé : c'est le bilan de la civilisation allemande que je devais dire. Il ne s'agit plus là d'une tache de sang sur l'histoire de l'Allemagne, comme l'écrivait jadis, à propos de la Belgique, un écrivain neutre singulièrement placide. Non, c'est une flaque de sang qui rejaillit sur l'Allemagne tout entière, qui la couvre des pieds à la tête et dont rien ne saurait désormais la laver.

Et qu'on ne vienne pas parler ici d'exagérations orientales. Nous avons des témoins, et des témoins que l'Allemagne ne pourra pas récuser, car ce sont des missionnaires *allemands*, des femmes de la Croix-Rouge *allemande* qui portent contre les méfaits de leur " kaiser " les plus effroyables accusations.

Il suffit de lire quelques lignes du rapport de la mission évangélique allemande, interdit par la censure allemande, mais qui a paru par fragments dans certains de nos journaux, pour être édifié sur l'œuvre meurtrière de l'Allemagne.

Voulez-vous — oh ! c'est horrible cette lecture, et pourtant il faut que notre pensée s'arrête sur certains crimes pour les mieux flétrir, — voulez-vous quelques mots seulement de cette sanglante tragédie ? C'est le récit de deux femmes de la Croix-Rouge allemande, deux femmes dont le témoignage ne peut être révoqué en doute, pleines de courage et de sang-froid, dont une appartient à une famille de vieille aristocratie.

Voici ce qu'elles racontent, encore toutes pénétrées de l'horreur du spectacle qu'elles ont contemplé :

« Le soir du 18, nous nous promenions avec un de nos amis, M. G..., devant
 « notre maison. Nous rencontrâmes un gendarme qui nous raconta qu'une troupe
 « de femmes et d'enfants de la région de Baïbourt devaient passer la nuit dans un
 « endroit situé à dix minutes à peine de l'hôpital. Il avait aidé lui-même à les
 « pousser comme un bétail, et il nous raconta, avec des détails à donner le frisson,
 « comment on les avait traités pendant le long trajet. C'est en les égorgeant sans
 « trêve qu'on les amène par ici. Chaque jour, de dix à douze hommes sont tués et
 « précipités dans les ravins. On fend le crâne aux enfants qui ne peuvent pas
 « suivre. On pille et on déshonore les femmes. Moi-même, ajouta le gendarme, j'ai

« fait enterrer les cadavres nus de cinq femmes. Dieu veuille m'en tenir compte ! » C'est ainsi qu'il termina son effroyable récit...

Et voici la description d'un de ces cortèges voués au massacre :

« Nous n'oublierons jamais ce que nous avons vu : quelques vieillards, beaucoup de femmes aux formes vigoureuses, aux traits énergiques, une foule de jolis enfants, quelques-uns blonds avec des yeux bleus. Une petite fille souriait en voyant cet étrange spectacle, mais sur tous les autres visages, une gravité surhumaine. C'est ainsi qu'ils défilaient en ordre, dans un silence absolu, quelques-uns en nous saluant, tous ces infortunés qui sont maintenant devant le trône de Dieu et y élèvent leur plainte... Tous s'en allaient pour être attachés par groupe, puis précipités du haut des rochers à pic dans l'Euphrate...

« Notre gendarme nous dit qu'il venait justement d'escorter de Mama-Chatoum, localité située à deux jours d'Erzeroum, jusqu'à Komagh, une troupe semblable, composée de trois mille femmes et enfants. « Tous supprimés ! » ajouta-t-il.

« Nous. — Si vous voulez les tuer, pourquoi ne le faites-vous pas dans leurs villages ? Pourquoi leur infliger auparavant cette misère sans nom ?...

« Lui. — C'est très bien comme cela ; il faut qu'ils souffrent. Et puis, que ferions-nous des cadavres ? Ils empesteraient ! »

Messieurs, s'en est assez ! Il est des horreurs que notre imagination se refuse à concevoir. Quand on songe que ces crimes s'accomplissent impunément depuis un an ; quand on songe qu'ils affligent non pas quelque tribu sauvage du centre de l'Afrique, que sa grossièreté même préserve dans une certaine mesure contre la douleur, mais une des races les plus hautement civilisatrices, admirablement douée pour tous les arts de la paix, une race qui a ses artistes, ses grands poètes, quand on songe que cette jeune fille, par exemple, dont parle un autre témoin, qui a vu onze de ses parents, toute sa famille massacrés, a reçu l'éducation dans nos écoles ; quand on pense que ce mobilisé arménien, revenant en permission à son foyer, qui trouve sa maison occupée par des Turcs et les petits cadavres mutilés de ses enfants gisant le long de l'Euphrate, quand on pense que cet homme est un médecin de notre Sorbonne ; quand on pense que ce n'est pas fini, qu'à l'heure même où nous sommes réunis, les mêmes tueries se répètent sur toute la surface de l'Arménie, et que ce sont des êtres à face humaine qui organisent ces choses, que dire si ce n'est qu'on se sent épouvanté d'être homme !

Voilà le crime inexpiable dont nous accusons l'Allemagne. C'est elle qui a voulu, si d'autres ont exécuté.

Ah ! l'Allemagne, nous le savons, épiloguera. Ses docteurs en droit excellent à ergoter sur la vérité, comme à distiller le mensonge. Elle arguera de la *trahison* des Arméniens.

Mais d'abord, est-ce que la rébellion — hélas ! combien justifiée — d'une petite minorité, en admettant qu'elle fût vraie, suffirait à justifier l'extermination de tout un peuple. Et pourquoi donc l'Allemagne, lorsqu'elle espérait encore dissimuler les massacres, répondait-elle aux observations des neutres que ces désordres, étaient une fable, que tout était calme en Arménie, que le peuple arménien était d'ailleurs

fidèle et loyal; que, par conséquent aucune répression n'avait eu lieu, puisqu'il n'y avait pas lieu à répression.

L'Allemagne arguera encore du fanatisme musulman. Elle répondra, comme elle l'a fait au souverain pontife de la religion catholique, qu'il est difficile de lutter contre la violence des Turcs, qu'elle a fait le possible, que, malgré tous ses efforts, elle n'a pu intervenir immédiatement, mais que la sécurité des Arméniens ne cesse de la préoccuper!

Messieurs, le fanatisme turc est brutal, incohérent et passager, il n'a pas cette persistance et cette méthode. Les massacres d'Arménie se sont déclanchés et développés comme un mouvement d'horlogerie, avec la même continuité que la mobilisation allemande.

Les massacres d'Arménie, ah! sans doute, besogne turque, mais méthode allemande! Et c'est l'Allemagne qui est responsable de ces innombrables crimes.

Qui donc, en effet, était le maître en Turquie, au moment où se déchaînaient ces terribles violences contre une population paisible? Qui, si ce n'est l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople et les chefs des missions militaires allemandes.

Qu'ont-ils dit, qu'ont-ils fait pour réprimer ces effroyables désordres? Ils sont restés silencieux, ne voulant pas, disaient-ils, intervenir dans les affaires d'ordre intérieur d'un allié.

Et leurs fonctionnaires qui, là-bas, au centre des massacres, n'avaient qu'un doigt à lever pour être obéis, qu'ont-ils fait? Nous pouvons le savoir par le récit même de ces deux ambulancières dont j'invoquais le témoignage et qui, épouvantées de l'orgie de sang où elles vivaient, demandaient à un consul allemand, éloigné de quelques kilomètres, d'accourir au secours des victimes.

Et celui-ci répondait: « Impossible de me déplacer; j'attends demain deux voyageurs autrichiens! » Honnête fonctionnaire, combien docile aux instructions de son gouvernement!

Combien docile aussi, cet officier d'artillerie allemand qui, dans un des faubourgs principaux d'Erzeroum, dirigeait lui-même contre la foule sans armes le feu de ses canons, sans doute pour la protéger!

La main de l'Allemagne, nous la sentons partout dans cette œuvre de sang et de douleur. Elle apparaît tout entière dans le projet qui a servi de prélude aux massacres. Dans ce projet d'exode, de déportation vers le Sud de toute la population arménienne.

Et tout s'explique: les Arméniens gênaient le développement du chemin de fer de Bagdad.

L'Allemagne avait jeté les yeux sur l'Asie mineure. Ces terres de choix, c'est à ses colons qu'elles devaient appartenir. Un seul obstacle: la nation arménienne, avec ses facultés de travail et sa puissance de civilisation. Comme il serait commode de s'en débarrasser en lui prenant ses biens, en l'exilant dans le désert, nue, misérable main-d'œuvre servile livrée au fouet de ses exploiters et de ses bourreaux.

Ce fut le grand projet allemand, qui remonte à quelques années, auquel l'Allemagne n'a jamais renoncé. C'est ce projet que, par le meurtre, l'Allemagne a tenté d'exécuter.

L'histoire de l'Arménie n'est qu'un long martyrologe. Elle a été, pendant des siècles, une marche héroïque de la civilisation d'Occident contre les hordes asiatiques. Elle a été crucifiée par les Mogols et par les Turcs. Aujourd'hui, pour la première fois, c'est d'une nation occidentale, et d'une nation qui prétend insolemment marcher à la tête du monde qu'elle reçoit le coup le plus meurtrier.

Mais si profonde que soit la blessure, le peuple arménien ne succombera pas. Nous n'avons parlé que de ses souffrances, nous n'avons point parlé de son courage, de son indomptable résistance qu'aucune épreuve n'a pu briser. C'est en vain que ses bourreaux, non contents de le torturer, se sont efforcés de l'avilir. Il est resté digne de ses ancêtres. Mais contre les canons de l'armée régulière, contre les sabres et les fusils des bandes d'assassins, quelle résistance peuvent opposer de paisibles agriculteurs, auxquels il ne reste même pas un couteau pour se défendre. Ils ne peuvent lutter que par la constance, par la fermeté d'âme. Très rares sont ceux qui pour sauver leur vie se sont convertis volontairement à l'islamisme. Leurs prêtres, leurs évêques ont supporté sans faiblir les pires tortures et le plus généreux d'entre eux a expiré dans le plus atroce supplice plutôt que de signer une pièce attestant que cinq cents de ses fidèles massacrés dans une église étaient morts de mort naturelle. Qu'on donne des armes à ces martyrs et ils deviennent d'intrépides soldats. Parce qu'ils avaient quelques fusils, 4,500 d'entre eux à Djebel-Moussa, sur la côte Syrienne, ont résisté jusqu'à l'épuisement complet de leurs munitions. Ils allaient périr les armes à la main, quand un navire français les a sauvés. Beaucoup combattent dans les armées russes du Caucase où les appellent les glorieux souvenirs des Loris-Melikof. D'autres sont dans nos rangs.

Le sang des victimes engendre des héros. C'est ce sublime espoir qu'exprime dans son poème, *Les Orphelins*, l'écrivain arménien, Archag Tchobanian, dont le talent égale le patriotisme, l'un des inspireurs de cette commémoration de deuil et de gloire.

« O ma terre arménienne, s'écrie-t-il, où jadis s'épanouissaient le fier platane et la rose au milieu des vignes, tu n'as plus hélas ! pour derniers arbres, pour dernières fleurs, que des orphelins. La saison où ils naissent embrasse toutes les saisons, l'été comme l'hiver, le printemps comme l'automne. Combien de temps elle doit durer, nul ne le sait... Mais cette floraison pâle (oh ! si pâle, car le sang des pères a coulé à flots), elle est comme l'expression de la suprême infortune de l'Orient ; elle est l'Innocence qui souffre pour réveiller les consciences endormies, pour raviver l'ardeur de ceux qui combattent le mal, pour montrer à l'humanité l'horreur où elle se débat. »

Et voilà le grand projet *civilisateur* ! de la ruée vers l'ouest.

Qu'une nation entière périsse dans les tortures, mais que le Bagdad bahn soit une bonne affaire !

A cet appel répond déjà le pas victorieux du soldat russe libérateur, à cet appel répond le canon de Verdun. L'heure que nous traversons est la plus solennelle qu'ait connue l'humanité, elle est la chance suprême que nous offre le destin pour arracher le monde à la barbarie. Il s'agit de savoir si les horreurs que nous avons évoquées aujourd'hui seront possibles encore sur la face de notre planète. Il s'agit de savoir si *ceux qui ont fait cela* seront demain les maîtres ou s'ils seront châtiés. Il n'est pas d'autre alternative. La France et ses alliés portent dans leurs mains l'avenir de la civilisation. Ils n'ont pas le droit de composer, ils n'ont pas le droit de défaillir. Si lourds que soient les sacrifices, si cruelles que soient les pertes consenties, nous combattons jusqu'à la victoire, jusqu'à la libération du monde.

12. a) HYMNE AUX MORTS, de JEAN RICHEPIN. A. GEORGES.
 b) NOËL DES ENFANTS QUI N'ONT PLUS
 DE MAISONS CL. DEBUSSY
 (1^{re} Audition.)
 M^{me} Jeanne MONTJOVET, Soliste de la Société des Concerts,
 Accompagnée par M. Alexandre GEORGES.

13. **Je veux mourir en chantant** (traduction A. T.) Adom YARJANIAN.
 M. Roger GAILLARD, de la Comédie-Française.

I

*Ce soir-là, j'étais seul avec la douceur de mon
 Attente et de mon Espoir,
 Et je pesais le sort de la Patrie dans la balance du Salut
 et de la Souffrance.
 Lorsqu'à travers l'horreur de la nuit on frappa
 la porte de ma maison écartée.
 Souriant, un camarade entra, superbement beau, fraternel
 et terrible.*

II

*Il était jeune. L'étincelle de ses yeux émanait
 des étoiles du ciel,
 Et les formes de sa stature étaient façonnées avec la puissance
 des marbres ;
 Ses pensées, clairement allumées aux pages de la justice humaine,
 Avaient sur son front leurs fleurs de douleur et de bonté.*

III

*Nous cautions des souffrances de la Patrie ;
Sa tête pensive ressemblait au cœur sanglant d'un demi-dieu
en deuil ;
Ses regards dans mes regards cherchèrent le signe de la même
destinée,
Et nos tristes sourires, d'âme à âme, doucement rayonnèrent.*

IV

*Il garda le silence pendant des heures. Je me taisais.
Des sanglots de souvenir mouillèrent nos yeux...
Et la clarté bleue de ma lampe, sur ma table, coulait
maintenant comme du sang.
J'ai pâli comme un rêve qui disparaît à l'apparition du matin.
Mais lui, impassible, et debout, ma main dans sa main, me dit :*

V

*« Ce soir, camarade, est mon soir de foi et d'adieu ;
J'ai déjà sellé mon coursier, et par la fièvre de la vie
et du combat, il hennit devant la porte ;
Et, regarde, à mes côtés, mon épée immaculée est nue,
avec la nudité des sentences surhumaines.
Approche ton front de mes lèvres... C'est mon soir de foi
et d'adieu, camarade :*

VI

*« Et sur ces pages blanches chante la douleur de la race et
la force de la race
En hommage à nos générations futures et à la tristesse
de notre vie d'hier ;
Je suis un orphelin et un révolté.
Adieu ! je m'en vais chercher ceux que j'ai perdus ;
Donne-moi un chant de tes chants, je veux mourir en chantant ».*

ADOM YARJANIAN.

14. CHANT D'ÉMIGRÉ, Mélodie populaire arménienne, transcrite
et harmonisée par le R. P. KOMITAS.

M^{lle} Marguerite BABAÏAN.

Mon cœur est pareil aux maisons en ruines,
Les poutres brisées, les piliers détachés ;
Les oiseaux sauvages vont y faire leurs nids...

15. *A la France*, poème de M^{lle} Armène OHANIAN.

Récité par l'AUTEUR, en costume arménien.

Avant de vous lire mon poème, je voudrais vous dire quelques mots.

Je suis une des nombreuses Arméniennes qui ont vu des massacres. Je les ai vus, et j'ai perdu les êtres qui m'étaient chers. J'ai perdu mon père.

J'ai vu aussi dans la maison de mes parents neuf personnes massacrées dans la même journée, pendant une fête de famille. De toute la famille, il n'est resté qu'une aïeule qui recueillit dans un cercueil les ossements des neuf personnes tuées et brûlées.

J'ai vu beaucoup d'autres choses encore. J'ai vu les étrangers qui restaient tout à fait indifférents à tout ce qui se passait sous leurs yeux, sous l'influence d'idées politiques ou diplomatiques.

J'avais alors à peine quatorze ans. Et j'aurais perdu, pour toute la vie, ma foi en l'humanité, si je n'avais vu en même temps les bons, les généreux Français, pareils à ceux qui ont parlé tout à l'heure avec tant de générosité, venir vers nous pour nous défendre.

Français, je suis heureuse d'être devant vous aujourd'hui pour vous dire de la part de toute l'Arménie mon remerciement profond, ému et sincère.

Dédié à la belle et chère France.

J'étais exilée de ma patrie et j'errais sur la vaste étendue de la terre en cherchant une patrie.

Et je suis arrivée dans un pays où il n'y avait qu'un long printemps et un long automne, où on ignorait les chaleurs accablantes de nos étés et les froids mortels de nos hivers.

Et parmi les vignes et les champs ensoleillés, je voyais travailler les gens de ce pays, toujours jeunes, souriants et hospitaliers.

Et j'ai demandé : « Quel est le nom de ce pays heureux » ?

Et on m'a répondu : « La France, la Voluptueuse ».

Et je me suis approchée des villes, pleines de monuments splendides, de châteaux gigantesques, d'arcs fiers des triomphes de leur passé, et au-dessus de tous, je voyais toujours les cimes des cathédrales géantes qui montaient vers le ciel dans un désir extatique de saisir leur Dieu.

Et j'ai demandé : « Quel est le nom de ce pays merveilleux » ?

Et on m'a répondu : « La France, la Glorieuse ».

J'avais toujours, lorsque je fus frappée de la couleur rouge d'une large rivière — horreur ! C'était une rivière de sang tiède, qui apportait de très loin ses ondes épaisses.

J'ai avancé encore. Devant moi, les nuages de fumée noire couvraient le soleil au-dessus d'un champ de combattants, dont les uns tombaient en souriant à la mort et les autres les remplaçaient en chantant.

Et j'ai demandé : « Quel est le nom de ce pays chevaleresque » ?

Et on m'a répondu : « La France, la Courageuse ».

Enfin, je suis arrivée dans une cité immense, dont je ne voyais ni le commencement, ni la fin, une cité pleine de palais somptueux, de parcs et de bassins. Le soleil brillait sur le marbre des pavés et caressait les visages sereins et résignés des femmes voilées de deuils profonds. Les cloches des nombreuses églises remplissaient l'air de sons graves et les mots inconnus pour moi, *Te Deum*, sortaient du sein des milliers de milles.

Et respectueusement, j'ai demandé : « Quel est le nom de ce pays de deuil ? »

Et on m'a répondu : « La France, la Victorieuse ».

J'ai embrassé alors le sol de ce pays et j'ai dit : « J'ai trouvé ma patrie, la seconde ».

ARMÈNE OHAÑIAN.

C'est alors que M^{lle} Armène Ohanian qui avait ému profondément l'auditoire, déposa devant M. Deschanel, dans un geste d'une grâce adorable et d'une infinie délicatesse, la gerbe de fleurs qui venait de lui être offerte. Elle en fut remerciée par des ovations prolongées.

16. **L'Hymne Arménien**, Chant national arménien, harmonisé par O. VARGUES.

Poésie de Maurice BOUKAY.

(1^{re} Audition.)

M. SULLIVAN, de l'Opéra.

Accompagné par M^{me} O. VARGUES.

Cet hymne fut écouté debout par l'assistance.

Arménie, où jadis fut l'Eden,
Du genre humain premier jardin
De nos aïeux terre bénie!

O Paradis!

O mon Pays!

I

A ton nom cher,
Mon cœur est fier,
Et pour l'effort
Il bat plus fort!
Tout noble esprit
De toi s'éprit,
O Patrie,
Tant meurtrie!
Tes fleuves bleus,
Miraculeux,
Vont fécondant
Ton sol ardent!

II

O ciel divin,
L'arche s'en vint
Sous ton baiser
Se reposer!
Noé par toi
Redevint roi!
O patrie,
Tant chérie!
Passé l'hiver,
Le rameau vert
Sur l'Ararat
Refleurira!

III

Rois, généraux,
Tous nos héros
Ont respiré
Ton air sacré!
D'autres viendront
Qui maintiendront,
Arménie,
Ton génie!
Nous les suivrons,
Nous défendrons
Avec fierté
Ta Liberté!

Arménie, où jadis fut l'Eden,
 Du genre humain premier jardin,
 De nos aïeux terre bénie!
 O Paradis!
 O mon pays!

17. *Allocution de M. l'Abbé Wetterlé.*

Mesdames, Messieurs,

Je suis très ému de l'accueil que vous voulez bien me faire. Je sais qu'il ne s'adresse pas à ma personne, mais à ces Arméniens d'Europe que nous sommes en train d'affranchir à Verdun. (*Vifs applaudissements.*)

Un de mes amis avait conçu, peu de temps avant la guerre, une idée singulière, c'était de convoquer à Paris un congrès des nationalités opprimées. Or, chose curieuse, de toutes les nationalités qui avaient annoncé l'envoi de représentants à Paris, il n'en était pas une qui ne fut victime de l'Allemagne : Danois, Polonais, Alsaciens-Lorrains, Tchèques, Ruthènes, Slovaques, Croates, Slovènes, tous avaient à se plaindre de ce peuple néfaste qui a voulu imposer sa « koultour » à des peuples mille fois plus civilisés que lui. Il était tout naturel que dans ces conditions, l'Allemand s'entendît admirablement avec cet autre barbare qui est le Turc.

M. le président Deschanel a rappelé que c'est en 1878, à Berlin, que fut signée la charte des libertés de l'Arménie. L'Allemagne était donc la première intéressée à couvrir de son autorité un engagement pris dans sa capitale. Or, qu'arriva-t-il ? En 1905 et en 1906, 300.000 Arméniens furent massacrés ; et alors que la France, l'Angleterre et la Russie faisaient entendre à Constantinople la voix de la protestation des peuples civilisés, Guillaume II se rendait à Stamboul et lui, l'empereur chrétien, il allait mettre sa main dans la main du sultan Abdul-Hamid, le massacreur des Arméniens.

Aujourd'hui, les agents de l'Allemagne sont tout puissants à Constantinople. Ils auraient dû, eux les représentants de la culture allemande, protéger la vie des Arméniens. Qu'ont-ils fait ? M. Painlevé le disait admirablement : A la barbarie turque, ils ont ajouté la méthode allemande. Et nous connaissons parfaitement bien, nous, Alsaciens-Lorrains, nous connaissons à fond pour l'avoir pratiquée, cette méthode systématique qui consiste à chercher à faire disparaître les peuples dont la civilisation est autrement ancienne que la « koultour » et les nations qui ont donné à l'humanité d'autres poètes et d'autres savants que l'Allemagne.

Je ne retiendrai pas plus longtemps votre attention, après les éloquentes discours que vous venez d'entendre. Les deux éminents orateurs qui m'ont précédé ont moissonné tout le champ de l'Arménie et il

ne me reste plus rien à glaner. Mais on m'avait prié d'apporter ici à l'Arménie le salut de l'Alsace-Lorraine; je le lui apporte de grand cœur. Tous mes compatriotes ont été aussi victimes — s'ils n'ont pas autant souffert que les Arméniens, ce n'est pas l'envie qui en manquait à l'Allemagne — de la barbarie allemande. C'est pour cela que nous avons la plus grande confiance. Nous sommes déjà presque délivrés; nous le serons sûrement demain et nous disons à l'Arménie : Courage! la victoire des Alliés, c'est la victoire de la civilisation et de la paix sur la barbarie et sur la haine. Aujourd'hui sonne l'heure de la vengeance, l'heure de la justice. Demain, ce sera pour nous tous, l'heure de l'amour, de la fraternité et de la féconde liberté!

18. SOUFFLEZ UNE BRISE, Complainte populaire arménienne,
transcrite et harmonisée par le R. P. KOMITAS.

M^{lle} KAVANOZ.

Soufflez une brise, montagnes amies,
Portez remède à ma peine;
Les montagnes ne soufflent pas de brise,
Elles ne portent pas remède à ma peine.

Nuages, nuages, faites un peu de fraîcheur.
Laisser tomber une pluie abondante,
Ensevelissez sous la terre noire
Les hommes méchants.

Soufflez une brise, etc.

Montagnes amies, plaines et eaux,
Sources qui coulez doucement,
Ecoutez-moi un peu,
Voyez les douleurs de mon cœur.

Soufflez une brise, montagnes amies,
Portez remède à ma peine;
Les montagnes ne soufflent pas de brise,
Elles ne portent pas remède à ma peine.

19. **Chansons** du poète populaire DJIVANI (traduction A. T.).

M. de MAX, de la Comédie-Française.

*Je ne veux de mal à personne,
C'est mon droit seul que je veux défendre.
Je ne laisse à personne arracher le pain de ma bouche,
C'est ma subsistance que je veux défendre.*

*Que le monde entende le cri que j'élève,
Que pour l'honneur mon sang soit versé;
C'est ma langue, ma religion, ma nationalité,
Ce sont mes saintetés que je veux défendre.*

*Je porte dans mes veines le sang arménien,
C'est en Arménien que je veux vivre et mourir.
Je ne pense guère m'emparer de ce qui est aux autres,
C'est mon propre bien que je veux défendre.*

*Moi, Djivani, je hais l'usurpateur,
Je hais le brigand qui me dépouille.
Contre le vautour, le loup et le voleur,
C'est mes agneaux et mes poussins que je veux défendre.*

*
* *

*O ma nation, si malheureuse que tu sois,
Mon cœur ne te quittera jamais ;
Me causerais-tu mille souffrances,
Mon cœur ne te quittera jamais.*

*A nul moment je ne t'oublierai,
Arménie, ma tendre mère :
Me donnerait-on le Paradis,
Mon cœur ne te quittera jamais.*

*C'est par toi seul que je suis heureux,
O ma douce bien-aimée :
Qu'il me soit donné de reposer dans ton sein !
Mon cœur ne te quittera jamais.*

*Je suis Djivani, je te serai fidèle,
A toute heure, tant que je vivrai ;
Dussè-je posséder l'Inde tout entière,
Mon cœur ne te quittera jamais.*

*
* *

*Mon Dieu, donne une âme nouvelle aux faibles pour qu'ils se fortifient,
Que les justes ne succombent point en ces temps chargés de crime ;
Toi, le protecteur des nations déchues et orphelines,
Défends les brebis contre les bandes de loups.*

*Je te prie, Seigneur, enlève la force aux cruels,
Que les orgueilleux insensés ne raillent point ton troupeau.
En vivant à l'ombre des troncs desséchés et pourris,
Les plantes ne peuvent devenir des arbres hauts et élancés.*

*Les pêcheurs, pauvres ignorants, recevant de toi la force, Seigneur,
Se sont vus remplis de vaillance et de génie.
Sauve de l'abîme, Seigneur, tes fidèles serviteurs,
Que sur les hommes éclairés ne dominent point les ténébreux.*

DJIVANI.

20. CHANTS POPULAIRES

a) « La douce lune s'est renouvelée. »

Transcrit par le R. P. KOMITAS. Harmonisé par M^{lle} M. BABAÏAN.
M^{lles} Marguerite BABAÏAN et KAVANOZ.

b) « Mon bien-aimé, grand comme un platane. »

Transcrit et harmonisé par le R. P. KOMITAS.
M^{lle} Marguerite BABAÏAN et le Chœur.

La douce lune s'est renouvelée,
Elle s'est renouvelée et s'est entourée d'un halo ;
Au milieu d'un groupe de nuages
La voici qui entre et s'égare.

Tu as une chevelure empourprée, Le vent l'agite et la fait flotter ; Tes yeux bleus, profonds comme la mer, Font perdre la raison à qui les voit.	La rose rouge s'est ouverte à la brise, Le rossignol se tient auprès d'elle, Il ne laisse personne, sauf lui-même, L'approcher et la toucher.
--	--

Mon bien-aimé, grand comme un platane,
Mon tendre bien-aimé!

Le soleil s'est levé au milieu des nuages,
Notre union s'est faite au milieu des disputes ;
Que notre ennemi perde son fils,
C'est son cœur mauvais qui fut cause des disputes.

.....

21. *Les montagnes natales* (traduction A. F.).

Daniel VAROUJAN.

M^{me} MORÉNO, de la Comédie-Française.

*Montagnes, montagnes natales, reines immortelles,
Que le soleil ceint d'une couronne et que la brume
revêt d'une tunique,
Montagnes aux flancs de glaciers, aux chefs parés d'une
chevelure de neige,
Que la lune oint de clarté,*

*Vierges sont vos fronts, embrassés par Dieu seul,
L'azur du ciel baigne vos sombres épaules ;
Dans vos gouffres où dorment des lacs solitaires,
Les étoiles seules fleurissent.*

*De vos grottes où le vent hurle comme les loups,
Des fleuves, jaillis vers le printemps, se précipitent
en écumant,
Et vont étaler à vos pieds des tapis fleuris
Où s'asseoient les bergers.*

*La foudre se tord comme un serpent autour de vos têtes
de granit,
Et les sapins qu'elle embrase, y fument pendant de longs jours ;
L'aigle y cherche sa pâture au milieu des étoiles,
Et se désaltère aux nuages.*

*Soyez bénies, ô montagnes, berceaux de diamant,
Où jadis nos aïeux ont ouvert leurs yeux pour la première fois,
Et, une peau de bête aux épaules, sont descendus dans les
plaines fertiles,
Exercer le bœuf au labour.*

*Au milieu des orages aux prunelles de feu,
Nos rois se mirent à la chasse des satrapes en fuite ;
Aux hennissements de leurs coursiers, les dragons dormant
sur les rochers
S'enfoncèrent dans les précipices.*

*... Dans vos profondeurs ardentes bouillonnent l'or et l'argent
Dont les dames d'Arménie se façonnèrent des parures,
Les patriarches des calices, et nos chevaliers
Leurs flèches mortelles.*

*De votre sein maternel, le marbre coule comme le lait ;
Nos pères l'ont trait de leurs mains vigilantes,
Et ont construit les dieux et les autels immaculés
Où des tourterelles furent immolées.*

*Yervand bâtit sa cité et Yervaz son temple.
Des colonnes géantes, surmontées d'une tête de bélier,
resplendirent comme l'Ararat lui-même ;
Et votre marbre ensoleillé revêtit la forme sublime
Du génie de nos aïeux.*

*Sur l'Euphrate endiablé Arschak jeta des ponts,
Qui furent des ceintures de force enlaçant la taille souple
De cette Déesse rebelle et des mûrons tordus
S'y suspendirent en parures.*

*Avec votre marbre furent sculptées les mausolées d'Ani,
Et les urnes, remplies de cendres arsacides,
D'où bourgeonna, comme une pousse de chêne,
Le Bagratide belliqueux.*

Montagnes, noires montagnes, maintenant, hélas !

vous êtes dépouillées

De vos gloires rayonnantes, de vos héros du temps jadis ;

*Au lieu des Dieux, un nuage, comme le voile d'une pauvre veuve,
S'étend sur vos têtes.*

*Que notre jeunesse revienne à vous, qu'elle se rapproche du
soleil,*

Qu'elle se fasse un château du berceau de ses pères.

Qu'elle ait au-dessus d'elle les ailes des aigles

et le ciel immense,

Qu'elle s'arme de la foudre!

Le salut est en vous, dans vos fentes sombres.

Sur vos pics d'où la chèvre regarde le gouffre ;

Là, les cataractes, auprès desquelles fleurissent des rosiers.

Invitent au combat.

*Que notre jeunesse revienne à vous et forme une armée
nombreuse comme les étoiles ;*

*Vous êtes des forteresses contre l'ennemi, des palais pour
les héros ;*

Aux braves vos rochers écarlates, polis par les eaux,

Deviennent des trônes dorés.

Et que sous les pieds des braves seuls, palpitent noblement

Vos volcans voilés qui sont vos cœurs brûlants !

Et que demain, de vos marbres blancs

On construise des statues de héros!

DANIEL VAROUJAN.

22. **Discours de M. Anatole France**, Membre de l'Académie
Française, Président de l'Association des " Amitiés Franco-Etrangères ".

Mesdames, Messieurs,

Il y a vingt ans, lorsque les massacres ordonnés par le sultan Abdul-Hamid ensanglantèrent l'Arménie, quelques voix seulement en Europe, quelques voix indignées protestèrent contre l'égorgeement d'un peuple. En France, un très petit nombre d'hommes appartenant aux partis les plus opposés s'unirent pour revendiquer les droits de l'humanité si grandement offensée. Vous les connaissez : Jaurès, Denys Cochin, Gabriel Séailles, Ernest Lavisse, Jean Finot, Victor Bérard, Francis de Pressensé, le Père Charmetant, Pierre Quillard, Clemenceau, Albert Vandal, quelques autres encore que je m'excuse de ne pas nommer. Le

reste demeura muet. Plusieurs se sentaient émus d'une grande pitié ; mais comme les malheureux inspirent de l'éloignement à la plupart des hommes, on chercha des torts aux victimes ; on leur reprocha leur faiblesse. Quelques-uns, prenant la défense des bourreaux, les montraient châtiants des séditeux ou vengeant les populations turques ruinées par des usuriers chrétiens. D'autres enfin voyaient dans ce carnage la main de l'Angleterre ou celle de la Russie.

Cependant, malgré les protestations des Arménophiles et les représentations timides de quelques puissances, en dépit des promesses du gouvernement turc, la persécution, parfois assourdie et voilée, ne cessait pas. En vain une révolution de palais changea les chefs de l'Empire. Les Jeunes Turcs, parvenus au pouvoir, surpassèrent Abdul-Hamid en férocité, dans l'organisation des massacres d'Adana. A la longue, les malheurs de ces chrétiens d'Orient lassèrent la pitié. Ils demeuraient incompréhensibles à l'Europe civilisée. Le peuple Arménien ne nous était connu que par les coups qui le frappaient. On ignorait tout de lui : son passé, son génie, sa foi, ses espérances. Le sens de son extermination échappait. Il en allait encore ainsi il y a deux ans. La grande guerre éclata. La Turquie s'y comporta comme une vassale de l'Allemagne. Et la lumière se fit soudain en France sur l'esprit de l'Arménie et les causes de son martyre. On comprit que la longue lutte inégale du Turc oppresseur et de l'Arménien était, à la bien comprendre, la lutte du despotisme, la lutte de la barbarie contre l'esprit de justice et de liberté. Et, quand nous vîmes la victime du Turc tourner vers nous des yeux éteints où passait une lueur d'espérance, nous comprîmes enfin que c'était notre sœur d'Orient qui mourait, et qui mourait parce qu'elle était notre sœur et pour le crime d'avoir partagé nos sentiments, d'avoir aimé ce que nous aimons, pensé ce que nous pensons, cru ce que nous croyons, goûté comme nous la sagesse, l'équité, la poésie et les arts. Tel fut son crime inexpiable.

Il convient donc, Mesdames et Messieurs, qu'une assemblée de Français rende à ce peuple, dans sa grande et noble infortune, un solennel hommage. Nous accomplissons ici ce devoir sacré. Nous rendrons à l'Arménie les honneurs dûs moins encore à ses illustres infortunes qu'à la constance avec laquelle elle les a supportées. Nous la louons de cet invincible amour qui l'attache à la civilisation des peuples représentés dans cette salle, à notre civilisation. Car l'Arménie est unie à nous par les liens de famille et, comme l'a dit un patriote arménien, elle prolonge en Orient le génie latin. Son histoire, telle que M. Paul Deschanel vient de nous en donner un vigoureux raccourci, se résume dans un effort séculaire pour conserver l'héritage intellectuel et moral de la Grèce et de Rome. Puissante, l'Arménie le défendit par ses armes et ses lois ; vaincue, asservie, elle en garda le culte dans son cœur. L'on peut dire que, en ces heures récentes dont M. Painlevé nous a retracé éloquem-

ment l'horreur sans exemple, plus de cinq cent mille Arméniens sont morts pour notre cause et notre nom sur les lèvres. « Ces chrétiens, disent les Turcs, organisaient une vaste insurrection et tendaient la main aux ennemis du Croissant ». Les assassins ne sauraient légitimer leur crime par cette imputation. Mais il est vrai que les Arméniens appelaient de leurs vœux la victoire de la France et des Alliés.

Au reste, la destruction de ce peuple, qui nous aime, était résolue dans les conseils du gouvernement turc. Tout ce qu'il y avait de Samsoun à Diarbékir de jeunes hommes, de vieillards, de femmes, d'enfants, périt assassiné par ordre du Sultan avec la complicité de l'Allemagne.

L'Arménie expire. Mais elle renaîtra.

Le peu de sang qui lui reste est un sang précieux dont sortira une postérité héroïque. Un peuple qui ne veut pas mourir ne meurt pas.

Après la victoire de nos armées, qui combattent pour la justice et la liberté, les Alliés auront de grands devoirs à remplir. Et le plus sacré de ces devoirs sera de rendre la vie aux peuples martyrs, à la Belgique, à la Serbie. Alors, ils assureront la sûreté et l'indépendance de l'Arménie. Penchés sur elle, ils lui diront : « Ma sœur, lève-toi ! ne souffre plus. Tu es désormais libre de vivre selon ton génie et ta foi. »

23. MER HAIRENIK, Chant patriotique arménien.

Le Chœur. Sous la direction de M. VINCENT D'INDY.

Notre patrie, malheureuse, sans défense,	Notre patrie, depuis tant d'années
Piétinée par l'ennemi,	Ligottée de chaînes,
Appelle maintenant ses fils	Par le sang sacré de ses fils vaillants
Pour qu'ils viennent la venger.	Sera délivrée.

Les poèmes arméniens qui figurent au programme ont tous été composés sous le règne d'Abdul-Hamid, à l'époque des massacres. Parmi les *Montagnes d'Arménie, Appel*, en 1895-96, à Tiflis; la *Berceuse*, en 1897, à Paris; *Je veux mourir en chantant*, en 1903, à Genève; les chansons de Djivani, au Caucase, de 1896 à 1900, les *Montagnes natales*, en 1907, à Gand.

Parmi les auteurs, Yarjanian et Varoujan, dont le premier, originaire d'Eghine, a fait ses études à Genève et à Paris, et le second, originaire de Sivas, à Venise et à Gand, furent les chantres magnifiques des souffrances endurées dans cette période par le peuple arménien et de la lutte désespérée qu'une poignée de militants ont menée contre la tyrannie hamidienne; ils ont été, d'après les informations parvenues de Turquie, parmi les nombreux intellectuels qui ont péri dans le récent désastre.

À l'issue de cette matinée, devant un auditoire tout frémissant encore des émotions éprouvées, Anatole France et l'abbé Wetterlé se donnèrent spontanément l'accolade. Et ce fut le plus noble couronnement de ces heures d'unanime communion de pensée et d'art.

Solidarité intellectuelle des Alliés

(Programme de demain)

Cette guerre, qui a pour but la liquidation d'un passé engendré par l'imprévoyance et l'injustice, permettra de reconstruire l'humanité sur des bases nouvelles. Il s'agira non seulement de la réorganisation politique des peuples, mais aussi du renouvellement de leur vie économique et intellectuelle. La mentalité allemande, si opposée aux aspirations modernes, a été surtout créée par les idées fausses des écrivains, inspirées par le militarisme et la dynastie dégénérée des Hohenzollern.

D'autres idées directrices présideront au monde nouveau qui doit sortir de cette guerre ! Il nous faudra avant tout, rompre avec la prétendue civilisation allemande, avec l'influence de ses savants, de ses philosophes et de ses écrivains. L'Europe devra, entre autres, renouer des traditions interrompues à l'époque de la Renaissance,

Dans le domaine intellectuel et moral, tous les trésors dont les humains sont si fiers ont été surtout créés par les trois peuples aujourd'hui alliés et amis : les Anglais, les Français et les Italiens. Il faut y ajouter également les Russes, dont les trésors intellectuels, quoique de date plus récente, sont rentrés pour beaucoup dans la formation de l'âme moderne.

Mais leur activité a manqué toujours de cohésion et d'unité. Les Allemands, s'emparant des conquêtes de la pensée et de l'imagination que l'on devait à ces quatre peuples, ont fait croire à leur propre génie et à leurs grands mérites. N'étant que des propagateurs de la pensée des autres, ils nous ont fait admettre qu'ils en étaient les créateurs.

I

Dans le domaine littéraire, tous les genres retrouvent leurs représentants dans ces quatre expressions nationales réunies.

Que ce soit le romantisme ou le classicisme, le symbolisme ou le réalisme, toutes les écoles littéraires se rattachent aux civilisations anglaise, française, italienne ou russe.

J'ai eu l'occasion d'étudier ailleurs comment, sous l'influence réciproque de l'Angleterre et de la France, sont nés la liberté du monde, le régime constitutionnel et tous les principes si chers au démocrates modernes.

Georges Brandès démontre, dans ses « Principaux Courants de la

Littérature du XIX^e siècle », l'influence capitale sur les lettres universelles de Jean-Jacques Rousseau. Or, ce que Rousseau a été pour Goethe et toute l'Allemagne, Richardson, avec sa « Clarisse Harlowe », l'a été pour Rousseau.

Dante, le Tasse, Pétrarque, Montaigne, Shakspeare, Molière, Voltaire, Victor Hugo, Tolstoï, Dostoïévsky, les réalistes et les romantiques de ces pays réunis, voilà les graines profondes qui ont fait éclore les beautés suprêmes de la littérature de nos jours.

La France du XVI^e siècle, ce véritable précurseur de la pensée moderne, continue dans le domaine de l'art comme dans celui de l'érudition, l'œuvre de l'Italie. Sans la Renaissance italienne, point de Renaissance française.

Notre humanité, de même que la littérature qui la représente, le génie de la langue, sa clarté, sa précision et son universalité nous viennent surtout du contact de la France avec l'antiquité.

Tous les grands écrivains français du passé ont été bercés et nourris par les classiques latins ou grecs. Or, la France a reçu l'antiquité des mains de l'Italie. D'après la remarque profonde de Joseph Texte, elle l'avait reçue même défigurée par elle. L'humanisme, rapporté d'Italie en France, a engendré ensuite tout ce que l'Europe a produit de durable, de noble et d'élevé. Ajoutons même que les grandes œuvres de l'antiquité sont arrivées en France dans les fourgons qui ont amené les œuvres italiennes. Les premiers humanistes célébrèrent en France, à la fois : Virgile et Théocrite, Tacite et Plutarque, Dante et Pétrarque.

C'est de l'Italie aussi que nous est venu l'individualisme qui a transformé l'idéal antique de la gloire et du mérite.

C'est là aussi que nous avons puisé l'amour et l'exaltation de l'art, devenus les grands mobiles de notre vie. Selon John Addington Symonds, cette exaltation a tenu dans les esprits de la Renaissance la même place que l'idée de la science tient dans l'époque moderne.

Or, le culte de la beauté et de l'art est un trait distinctif des peuples qui ont des aspirations supérieures.

Nous pouvons ainsi retrouver, dans l'influence exercée par l'Italie sur la France et conséquemment sur l'Angleterre, les sources d'élévation et de noblesse qui font l'orgueil de notre civilisation.

L'Allemagne n'a vécu que des emprunts faits à ces trois pays. Même son premier réveil national, le romantisme déchaîné de Herder, qui entraîna dans son courant Goethe et Schiller, fut engendré par l'influence combinée de Jean-Jacques et de Diderot.

II

Les grands écrivains d'Italie ont façonné la pensée des génies français et anglais. Ces derniers ont réagi à leur tour sur l'Italie. Shakspeare et Molière ont grandi sous l'influence italienne. De même Chaucer serait incompréhensible sans la France et l'Italie. Le souci de la beauté

de la forme, dont les littératures franco-anglo-italiennes sont particulièrement fières, leur vient en ligne directe de la Renaissance italienne, car cette condition essentielle de la durée et de la valeur de chaque œuvre est d'ordinaire négligée chez les écrivains allemands.

Nous devons sans conteste le culte de la beauté, l'amour passionné de l'idéal et de la gloire, à l'Italie. L'antiquité, passée à travers son filtre, a pris des formes nouvelles. L'âme contemporaine en est issue, si inquiète et si éprise de notre survie personnelle qu'elle tend à agrandir notre évidence à travers les siècles par le souvenir de notre nom et de nos actes.

Il a fallu la conviction intime des Italiens qu'ils prolongent dans leur pensée et dans leurs actes la vie des héros romains, pour leur permettre d'aller vers le passé avec une ardeur qui n'aura rien de comparable dans les temps à venir. Rappelons-nous Alphonse d'Aragon négociant la paix avec les habitants de Padoue en échange d'un os du bras de Tite-Live qu'il met au-dessus de tous les trésors de la terre ! Cet épisode est un vrai symbole. Il résume les tendances et les aspirations des Italiens de la Renaissance. Sans cet amour excessif du passé, les Italiens n'auraient pas été suivis par les autres nations.

Il ne faut pas oublier non plus le contact direct de tous les grands esprits avec l'Italie. Rabelais fait son premier voyage en Italie en 1534 et les impressions rapportées de là-bas mettent un sceau indélébile sur toute sa pensée. C'est à Rome que Joachim du Bellay écrit son recueil des *Regrets*. La Ville Eternelle produit une impression indicible sur l'âme du jeune poète, et ses sensations romaines animeront sa nombreuse descendance spirituelle. Au milieu des faussetés de la capitale pontificale, du Bellay appréciera davantage la simplicité et le charme de son doux pays angevin, mais il le chantera en homme imprégné d'autres beautés et revenu des grandeurs de la vie. Montaigne lui-même ne résistera pas à la curiosité d'aller en Italie. Insensible aux beautés de sa nature, il y puise pourtant des matériaux éternels pour l'étude de l'âme humaine.

Rome exerça même sur Montaigne une telle influence, que l'auteur des *Essais* se manifestera, un beau jour, plus italien que français. Il n'a pas assez d'éloges pour « la ville métropolitaine de toutes les nations chrétiennes » ! Il l'associera dans son amour à la ville de Paris, « un des plus nobles ornements du monde », A travers Montaigne qui exerça une influence inoubliable sur Shakspeare et en particulier sur Thomas Browne et tous les génies similaires des siècles suivants, on saisit devantant les chaînes sympathiques qui relient les trois pays.

En faisant un retour sur eux-mêmes, les Italiens s'apercevront de nouveau que leurs écrivains les plus originaux doivent beaucoup aux Français et aux Anglais. D'après la remarque de Giuseppe Finzi, Goldoni, le plus pur parmi les Italiens, serait inconcevable sans Richardson et Molière.

Lorsqu'on aura un jour étudié à fond la connexité et l'affinité de ces trois littératures, on sera étonné de voir combien leur pénétration intime a passé inaperçue pendant des siècles. On pourrait dire qu'il y a entre les littératures italienne et anglaise le même rapport symbolique qui existe entre Dryden et Monti. Le poète italien est sans doute très original et pourtant il a grandi sous l'inspiration du chantre anglais. La parenté de leur esprit éclate même dans la passion avec laquelle ils tiennent à traduire les grands écrivains classiques. Mais si l'Anglais s'attache à Virgile, l'Italien choisit de préférence Homère. Tous deux se marient dans des conditions analogues et tous deux deviennent des historiographes de leurs souverains, sans pourtant jamais faire de l'histoire. L'un fera une ode inoubliable sur *Sainte-Gécile*, l'autre sur la *Beauté de l'Univers*. Et cependant, malgré les ressemblances extérieures, l'originalité de chacun, par l'ambiance où ils évoluent, éclate dans tout ce qu'ils ont écrit et pensé.

Les amants de Lucrèce, avec leurs étreintes passionnées, n'arrivent point à se fondre l'un dans l'autre. Leur personnalité survit même en subissant les influences durables qu'engendrent leurs caresses réciproques.

C'est ainsi que les trois littératures, les plus imposantes et les plus belles du monde, doivent leur naissance aux contacts de leurs génies respectifs. Elles accusent un air de parenté intime, tout en gardant leurs caractères personnels. Et chacune à son tour enrichira à sa façon la pensée et la conscience humaines. Pour comprendre leur valeur intégrale, pour s'orienter dans le dédale des éléments qui ont formé l'âme contemporaine, il faut étudier la genèse et l'évolution de ces trois littératures principales du monde qui, par l'influence incessante de l'une sur l'autre, ont contribué à la floraison du plus beau jardin de la Beauté que le monde ait jamais eu à admirer. La solidarité de leurs aspirations et l'union de leurs sentiments ont éclaté d'une façon significative pendant cette guerre. La barbarie allemande a soufflé à toutes les trois les mêmes sentiments de révolte, les mêmes répulsions et le même désir de sauver l'humanité des dangers qui la menaçaient de dégradation et de destruction.

III

La Russie a sa part divine dans cette victoire des temps nouveaux. Elle bénéficiera, en outre, de la douceur de la vie internationale de demain. Plus de souffrances inutiles, qui minaient sa grandeur et sa sécurité. Le sourire à travers les larmes, qui caractérise Gogol, son génie le plus représentatif, anime l'empire moscovite. Il offre actuellement le spectacle grandiose du peuple le plus puissant de la terre qui adopte, au milieu d'une guerre redoutable, l'évangile de l'égalité et de la justice pour tous. Les grands et les petits y vibrent à l'unisson du

même idéal qui guide l'élite des Alliés. A leur tête marche le Tzar Nicolas II. Son union avec le peuple vient d'éclater dans une scène historique qui marquera dans la marche des temps. En allant au Palais de Tauride saluer les représentants de la nation, il montra à leur égard plus de déférence que les Hohenzollern. Et ceux-ci revendiquent pourtant le titre de souverains constitutionnels ! Guillaume II fait venir les députés allemands dans la salle blanche de son château impérial, où il daigne accepter leurs hommages au pied de son trône... Quel symbole éloquent de la servilité teutonne !

L'héroïque nation russe ne mérite point les doutes qu'on a fait naître sur son rôle de peuple civilisé et humanitaire. Il est temps de mettre fin aux calomnies dont l'accablent tous les pays de la terre.

Chose significative : ceux-là mêmes qui ont le plus contribué à noircir sa renommée sont les principaux coupables de prétendus crimes russes contre la majesté humaine.

La Russie tient à souligner sa rupture avec le passé par des confessions publiques de ses errements d'autrefois. La sincérité des aveux et le repentir profond démontrent le mieux son intention inébranlable de vivre désormais librement et noblement.

L'étranger se trompe grossièrement lorsqu'il parle du peuple russe comme d'un peuple d'esclaves. Contrairement à toutes les opinions admises, la Russie est, par sa nature même, un pays essentiellement démocratique. Avant l'invasion des Tartares, de même qu'au cours des siècles allant jusqu'à nos jours, les Moscovites accusaient toujours des tendances égalitaires. Souvenons-nous des républiques florissantes qui incarnaient la Russie d'autrefois. Les Tsars n'ont acquis et exercé le pouvoir autocratique qu'en se substituant aux droits et aux privilèges des Grands Khans mongols. C'est Baty, le Grand Khan qui donna en 1240 le titre de Grand Prince de Russie à Jaroslaw, en lui octroyant l'autorité de commander à tous les autres princes russes. Même sous le joug tartare, les républiques Novgorod, Pskov ou Viatka revendiquaient leurs libertés contre le Grand Prince et les Mongols eux-mêmes.

La *Douma*, ou Conseils des Boyards, fonctionna sous les règnes les plus despotiques.

Les tsars, parmi les meilleurs, furent en même temps les plus démocrates. Ils tenaient à se rapprocher du peuple en le comblant de leurs bienfaits.

La prépondérance de la classe paysanne, qui constitue environ 85 0/0 de la population, prête au régime démocratique une stabilité inconnue dans les autres pays. Avec le développement de l'instruction populaire, la suppression de l'alcoolisme et de l'influence allemande, les paysans formeront la classe dominante de l'empire.

La vraie bourgeoisie saura se retremper dans le peuple régénéré et, aidée par les familles historiques, fidèles au passé national, formera une Russie nouvelle qui, avec le secours des tsars éclairés, rentrera

dans la voie de la liberté et du progrès. L'émanation de la volonté nationale, telle qu'elle éclate dans les décisions des assemblées vraiment russes, comme celles de la Douma, des Assemblées Provinciales ou de l'Union des Villes, démontre que la Russie a réalisé une grande victoire sur elle-même, avant de réaliser celle sur ses ennemis séculaires, les Allemands.

Plus on étudie le peuple russe, tel qu'il se reflète dans ses grands écrivains, dans ses philosophes ou dans ses moralistes, plus on s'aperçoit que celui-ci devait forcément batailler à côté des Civilisés. Les Allemands ont dénaturé les principes directeurs de sa vie, mais ils n'ont point réussi à les détruire à tout jamais.

Le mépris pour l'âme slave, que les Allemands n'ont cessé de propager à travers le monde, s'adressait surtout à sa contrefaçon, engendrée, soutenue et propagée par les Allemands eux-mêmes. L'émancipation décisive de la Russie vaudra à l'Europe l'augmentation de ses éléments les plus nobles.

L'Humanité de demain comptera ainsi plus de chevaliers luttant pour les principes qui lui seront chers. Et ils assureront une victoire définitive et stable sur les peuples animés d'instincts de domination, égoïstes et criminels.

La civilisation russe n'a rien de commun avec la *sublimation du démoniaque* de la *Kultur*, qui, d'après l'expression si juste de Thomas Mann, le vrai Allemand d'entre les Allemands, doit nécessairement planer au-dessus de la morale, de la raison et de la science...

Toutes les nations civilisées gardent le charme des leçons touchantes du christianisme rénové par des Russes : de l'amour et de la pitié; de l'humilité et de l'égalité; de la justice et de la bonté, qui, par les génies de Gogol, de Dostoïevsky, de Tolstoï et de Gorky, ont dévoilé au monde la beauté de la vie et racheté nos misères d'ici-bas.

La Russie n'aura qu'à pratiquer l'enseignement de ses propres maîtres pour devenir le plus beau joyau des nations de demain.

IV

Dans le domaine scientifique, nous constatons également que, sans les grands Anglais, les grands Français, les grands Italiens, pour ne parler que des hommes comme Galilée, Giordano Bruno, Bacon, Descartes, Claude Bernard, Berthelot, Pasteur, Darwin et tant d'autres, l'Allemagne n'aurait jamais pu développer ses sciences appliquées à l'industrie dont elle se montre si fière.

La musique, que l'Allemagne veut faire passer pour un art essentiellement allemand, prit pourtant naissance en Italie. Les chants religieux codifiés par le pape Grégoire, qui vont du *v^e* siècle au *xiii^e* siècle, renferment toutes les racines qui, en se développant, nous ont offert le superbe épanouissement de la musique de nos jours.

Vincent d'Indy a émis cette idée judicieuse que dans les chants grégoriens, on retrouve toutes les formes musicales les plus récentes. Dans ce recueil miraculeux puisèrent les musiciens du XIV^e au XVII^e siècle. Et c'est ainsi que naquirent les chefs-d'œuvre de Joachim, de Palestrina, de Lassus et de tant d'autres.

Et la Russie ? L'épanouissement de son génie musical provoque un véritable enthousiasme à travers le monde. Ses compositeurs et ses chanteurs de même que sa chorégraphie s'imposent par leur valeur et leur originalité.

Sous l'influence bienfaisante de ces quatre nations, la pensée et l'inspiration humaines se développèrent d'une façon harmonieuse. La véritable humanité dans l'art, dans les lettres et dans les sciences est conforme à leurs traditions historiques.

Fraternellement unis pendant cette guerre, elles sont destinées à continuer leur vie en commun après les années d'orage. Et la question se posera alors de trouver des intermédiaires compréhensifs et intelligents qui faciliteront leur connaissance réciproque.

V

Il faudrait créer une sorte de solidarité intellectuelle entre les Alliés.

Il faut que chacun de leurs grands écrivains, penseurs ou savants, puisse être connu et aimé par tous à la fois.

On obtiendra ainsi une grande diffusion des idées et des œuvres qui mériteraient d'influencer leur mentalité réciproque. Comme celle-ci est destinée à mener dans l'avenir le monde, toute l'humanité en profitera à son tour.

La littérature allemande, au service de l'impérialisme et du militarisme des Hohenzollern, a été plutôt un élément dissolvant dans la marche du progrès. Dans l'adaptation ou dans la traduction des ouvrages étrangers, les Allemands se sont laissés guider par leurs préoccupations pratiques et leurs intérêts immédiats. D'autre part, la pensée allemande fut loin d'être humaine dans le véritable sens du mot.

L'union des génies principaux du monde pourra avoir des conséquences bienfaisantes et décisives sur l'évolution de l'activité des peuples en marche vers la beauté et la vérité.

Pour réaliser cette œuvre grandiose, il faudra avoir recours aux organes publics les mieux outillés pour sa réalisation.

Il faudra faire les mêmes efforts partout. Ce travail en commun de soutien, d'encouragement et de diffusion de l'humanité anglo-italo-russe, rendra des services inestimables à la *Nouvelle Renaissance* qui sortira de cette guerre...


VI

En prêchant leur solidarité, nous n'avons point en vue une sorte de quarantaine à l'égard des autres. Bien au contraire; tout ce qui nous viendra de beau et de vrai des petits et grands pays sera accueilli avec enthousiasme par les quatre peuples, qui deviendront ainsi les distributeurs principaux du succès et de la gloire. On veillera également sur les manifestations de la *Kultur*, qui sans doute, continueront à empoisonner l'univers pendant une série d'années. Et de même qu'il faudra garantir la sécurité des nations qui n'échapperont point à l'espionnage et au militarisme allemands, il faudra défendre la conscience des peuples de la contagion morale d'une collectivité qui gardera longtemps à son passif les méfaits de la grande guerre. Les Anglais et les Français, qui se promettent de travailler dans ce sens, trouveront dans les Italiens et les Russes, des auxiliaires précieux. Car l'élite de leurs écrivains dénonçait depuis longtemps « le poison allemand ».

Déjà Dante n'appelait les Germains que « Tedeschi et Lurchi », c'est-à-dire des goinfres et de grossiers ivrognes. Pétrarque s'écria dans l'*Italia mia* : « N'oubliez pas le mensonge de l'Allemand ! » Que de cris de détresse et d'appréhension à l'égard des Allemands ne rencontre-t-on pas chez tous les grands écrivains russes ? Mais, hélas ! le génie divisé des peuples qui devaient être unis depuis longtemps, avait permis aux Allemands de leur infliger les produits de leur pensée de même que leurs produits commerciaux. Naturellement, ceux parmi les Allemands qui sauront s'émanciper de leur milieu ambiant seront les bienvenus parmi les vrais civilisés...

Seulement, loin d'attendre la fin de la guerre, il faudra d'ores et déjà préparer la voie. La France devra prendre pour mission de découvrir les grands esprits anglais et italiens, de même que l'Angleterre devra rechercher ce qu'il y a de beau et de noble en France et en Italie, et l'Italie à son tour devra faire connaître à tous ses enfants les meilleurs écrivains anglais ou français. Il en est de même de la nation russe et de tous les peuples amis qui évoluent dans l'orbite des civilisés. Cette affinité de la pensée jouera, n'en doutons point, un rôle dominant dans l'établissement des assises mondiales de demain.

JEAN FINOT.



Le rôle de la Marine marchande française dans la Défense Nationale, et son avenir.

L'utilité de la Marine marchande pour un pays comme le nôtre, ayant un commerce extérieur important et dont l'exportation se compose en grande partie de marchandises de luxe, a été souvent mise en lumière. Mais les services que la Marine Marchande Nationale peut rendre en temps de guerre ont été moins souvent étudiés et les circonstances actuelles mettent cependant en un puissant relief le rôle de notre pavillon commercial.

Si nous examinons tout d'abord les utilisations purement militaires des navires de commerce, nous constatons que nos paquebots et nos chalutiers ont été de très importants auxiliaires de la marine de guerre.

On sait que les paquebots à marche rapide peuvent être transformés assez facilement en croiseurs auxiliaires. L'exemple de l'Allemagne dans la guerre présente montre que ces paquebots, peuvent infliger des pertes sérieuses aux navires de commerce ennemis. On se rappelle, en effet, qu'en 1914, l'Atlantique Sud et le Pacifique Sud, en particulier, ont été le théâtre de destructions nombreuses de navires de commerce anglais et français. Les canons qui avaient coulé ces navires étaient venus dans ces parages à fond de cale des paquebots allemands. C'était, en effet, la coutume de ces paquebots, d'emporter leur armement de guerre, même en temps de paix. En tout cas, par une rencontre qui n'étonnera personne, ils se trouvaient à bord au moment de la déclaration de la guerre. De ce fait, des navires entrés dans un port neutre avec la physionomie inoffensive de paquebots de commerce, en ressortaient transformés en navires de guerre et se trouvaient, dès le lendemain de l'ouverture des hostilités, en situation d'exercer leurs ravages. Il a fallu le combat des Iles Falkland pour mettre fin à leur activité.

En France, nous n'avons pas, il est vrai, tiré le même parti de nos paquebots rapides. Plusieurs de ceux qui avaient été construits le plus récemment, et c'étaient précisément ceux qui avaient la vitesse la plus élevée, n'avaient pas été aménagés à l'avance en vue de leur transformation en croiseurs auxiliaires. Souvent même, certains détails de leur construction ne permettaient pas cette transformation. Ce n'est pas que les Compagnies de Navigation eussent négligé de soumettre leurs plans au Gouvernement et de s'enquérir des dispositions à prendre pour faciliter cette transformation éventuelle. Mais, le rôle des

croiseurs auxiliaires avait été, pendant de longues périodes, considéré comme peu important par les Services responsables et aucune indication préalable n'avait été fournie en vue d'adapter la construction de nos paquebots les plus récents à un rôle militaire possible. Cependant, un certain nombre de nos paquebots ont pu être utilisés comme croiseurs auxiliaires.

En ce qui concerne les chalutiers, aucune prévision n'avait été faite ; mais les conditions nouvelles de la guerre sous-marine ont révélé tout à coup les services de premier ordre que pouvaient rendre ces navires. Ce sont, en effet, des flottilles de chalutiers qui, après avoir reçu un armement léger, font, sous le commandement d'officiers de notre marine de guerre, la chasse aux sous-marins dans les parages dangereux. Ce sont eux aussi qui relèvent les mines sous-marines. Ils prennent, par conséquent, une part prépondérante à la surveillance des zones menacées. Presque tous ceux que compte notre flotte française, 300 environ, ont été l'objet de réquisitions et se trouvent utilisés directement pour la défense nationale. Il est curieux de constater que le développement du chalutage à vapeur est très récent en France, de telle sorte que dix ans plus tôt, les quelques 50 chalutiers que nous possédions auraient été d'un secours très faible pour assurer à notre commerce la liberté des mers. Le progrès de ce genre de navigation commerciale a donc été particulièrement précieux pour venir en aide à la marine de guerre. C'est un des exemples les plus fréquents de l'intérêt général que possède le pays à voir se développer sa Marine marchande, même sous les formes qui semblent au premier abord n'avoir aucun lien direct avec le salut du pays.

En dehors des utilisations directement militaires, il y a pour les paquebots d'autres utilisations que leur nature réserve exclusivement au pavillon national. C'est ainsi que l'on ne pouvait demander en France qu'à des navires français de transporter, au début de la guerre, nos troupes d'Algérie ou du Maroc dans la Métropole. De même, on ne pouvait confier qu'à des navires français le transport des contingents de l'armée territoriale qui sont allés prendre leur place en Afrique. Ce n'est également que sur des navires français que notre flotte de guerre peut se reposer pour son ravitaillement en charbon, et ce service est particulièrement important pour la partie de notre flotte qui se trouve en Méditerranée, loin, par conséquent, des lieux de production de la houille. Enfin, si on peut avoir recours d'une façon exceptionnelle à des pavillons alliés pour le transport de munitions, de chevaux, d'armes, d'approvisionnements destinés à l'armée, on comprend néanmoins qu'il est préférable d'assurer ces différents transports sous pavillon national et qu'il est impossible en tout cas de les demander à un pavillon neutre. Cela est tellement vrai que des importations indispensables à la France, en ce moment, ne peuvent, en pratique, être acheminées sur notre territoire que sous le pavillon de nos alliés anglais. Lord Curzon le

rappelait récemment devant la Chambre des Lords, signalant ainsi à ses compatriotes l'insuffisance de notre Marine marchande française dans les circonstances critiques que nous traversons.

*
**

Les constatations que nous venons de faire montrent que la France a un intérêt primordial à l'heure actuelle à conserver et, si possible, à augmenter la puissance de sa Marine marchande, et, cependant, il faut avoir le courage de le reconnaître, non seulement notre flotte commerciale ne s'augmente pas comme elle devrait le faire, mais elle diminue dans des proportions inquiétantes.

Elle n'augmente pas, parce que depuis le 1^{er} août 1914, la construction navale française s'est trouvée complètement arrêtée, soit par le fait de la mobilisation, soit parce que les chantiers ont tourné toute leur activité vers les fabrications indispensables à la guerre. En temps normal, nos chantiers navals peuvent fournir à la marine de commerce environ 150.000 tonneaux de jauge par an. Ce sont donc 300.000 tonneaux qui nous manquent par le seul fait de l'arrêt de nos constructions navales françaises. Mais il faut y ajouter le tonnage souvent assez élevé que les armateurs français achètent à l'étranger, dont il est difficile de chiffrer exactement l'importance, mais qu'on ne peut pas évaluer à moins de 100.000 tonneaux pour deux années. Nous arrivons ainsi à un chiffre de 400.000 tonneaux dont notre flotte aurait dû s'enrichir et dont elle a été privée.

Mais, d'autre part, elle a subi des pertes considérables. Les sinistres qui se produisent chaque année par fortune de mer ont réduit comme d'ordinaire le tonnage de notre pavillon. Et les risques de guerre si accrus par l'activité de la guerre sous-marine, ont amené jusqu'au 10 mai 1916, la disparition de 183.000 tonneaux de jauge brute, si on tient compte que la liste des navires coulés ou torpillés s'allonge tous les jours. Il ne nous faudra pas longtemps pour atteindre le chiffre de 200.000 tonneaux de pertes dûes aux risques de guerre, de telle sorte que, soit par l'arrêt des constructions, soit par destructions directes, 600.000 tonneaux de jauge brute se trouvent manquer à notre flotte de commerce. Or, au mois de juillet 1914, elle comptait environ 2 millions et demie de tonneaux de jauge brute. Le rapprochement de ces chiffres permet de montrer la gravité de la situation et démontre l'urgence d'y porter remède.

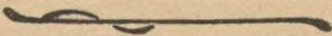
Il n'y a pas, au surplus, de doute possible sur le remède à appliquer. Le navire est devenu, grâce à la hausse des frêts, un outil tellement précieux et la guerre sous-marine tend à le rendre tellement rare, qu'aucun gouvernement ne consent plus, à l'heure actuelle, à laisser sortir de sa flotte commerciale aucune unité. Tous les grands pays maritimes ont successivement édicté une interdiction absolue de

transfert de pavillon. Par suite, il ne faut pas songer à acheter des navires à l'étranger. On ne pourra s'en procurer ni pendant la guerre, ni pendant toute la période qui suivra la guerre et au cours de laquelle les frêts se tiendront à un niveau élevé. Il ne sera possible d'en acheter que lorsque les frêts, ayant notablement baissés et le nombre des navires s'étant accru par la reprise des constructions navales, personne n'aura plus le même intérêt à en acquérir.

C'est donc uniquement à nos chantiers français que nous pouvons en demander. Pour cela, il faut leur rendre les quelques spécialistes dont ils ont besoin pour encadrer les autres ouvriers qu'ils pourront se procurer. Le problème de la main-d'œuvre une fois résolu, un autre problème se pose, qui est celui des matières premières. Il n'est pas facile, il est même difficile de trouver actuellement, soit en Europe, soit en Amérique, les tôles, les profilés, les éléments de machines et tout l'ensemble des produits métallurgiques qui entrent dans la construction d'un navire. Cependant, l'obstacle n'est pas insurmontable et il y a d'autant plus d'intérêt à le vaincre le plus tôt possible, qu'il augmentera d'importance avec le temps. Aussi longtemps que la guerre se prolongera, en effet, et peut-être même pendant une période assez longue à la suite de la guerre, la pénurie de ces matières premières ira en augmentant dans notre pays. Ce n'est pas au lendemain de la cessation des hostilités que toutes nos usines métallurgiques des régions envahies pourront reprendre leur fabrication. S'il est difficile de construire des navires en France aujourd'hui, on peut donc prévoir que la difficulté sera plus grande encore demain et, d'autre part, la nécessité de reconstituer notre flotte de commerce s'accroîtra de plus en plus.

Il appartient au Gouvernement de faire disparaître les obstacles qui se dressent actuellement devant les chantiers navals français et qui les empêchent de donner suite aux commandes que les armateurs ne manqueraient pas de leur confier. On peut différer sur les moyens à employer pour obtenir ce résultat, mais il importe que l'opinion publique soit éclairée sur la nécessité urgente de construire des navires français, tant pour les besoins de la guerre que pour la reprise future de notre activité économique.

PAUL DE ROUSIERS,
*Secrétaire général du Comité central
des Armateurs de France.*



Le Verdict Américain

Dans l'Introduction de son « Histoire Littéraire de l'Amérique », M. Barret Wendell, professeur de Harvard, bien connu de notre Sorbonne où il enseigna, définit ainsi l'idéal de tout homme « de langue anglaise » : moralement, la nécessité de respecter le droit, coûte que coûte; politiquement, l'obligation de maintenir ses droits contre tous. Et, dans sa conclusion, plus brièvement encore il résume l'idéal « commun depuis trois siècles à l'Amérique et à l'Angleterre », en ces deux mots : le Droit et leurs droits.

Ni la présence sur le sol des Etats-Unis de quelque dix millions d'Allemands d'origine, ni tous les efforts d'une propagande financièrement armée et méthodiquement mensongère, ne pouvaient donc empêcher la violation du droit la plus effrontée de l'histoire moderne, d'y soulever, avec les consciences individuelles, la conscience nationale. Aussi, après des enquêtes, des hésitations, des silences, qui rendent plus solennel le verdict prononcé, on peut dire aujourd'hui que sur les 80 millions de citoyens de la Grande République, les quatre cinquièmes tiennent pour juste la cause des Alliés, et font des vœux pour leur victoire.

Les Universités, si influentes dans un pays où la tradition littéraire n'est ni ancienne, ni forte, où l'opinion a le besoin d'une direction intellectuelle tout autant que le goût de l'indépendance, se sont prononcées les premières, et assez tôt. Et cela, malgré leur superstition de la science germanique, leurs 700 maîtres allemands, leur *Deutsche Häus* et leurs *Kaiser Wilhelm Professors*. Dès septembre 1914, l'ancien Président de Harvard, l'illustre Professeur Charles Elliot, déclarait, en des lettres au *New-York Times*, qui ont fait sensation, en se défendant de toute animosité et de toute jalousie, que « dans cette guerre, le poids tout entier de l'opinion américaine était du côté des alliés ». Une autocratie qui semble un retour à des temps disparus, l'oppression d'une tyrannie intolérable sur le Schleswig-Holstein et l'Alsace-Lorraine, l'invasion de la Belgique contre la foi des traités, dans la paix un militarisme sans excuse, dans la conduite de la guerre une cruauté sans précédent, voilà, disait-il, les causes déterminantes d'un jugement désormais sans appel. Quant à l'issue, elle est infaillible, et c'est la défaite de l'iniquité. Ni l'Angleterre, ni la France, n'ont rien fait pour justifier la haine allemande, et ce qu'on appelle la Revanche française n'est que la suite fatale du traité de Francfort.

A son tour, le président de l'Université de Columbia, N. M. Buttler, rompant pour prendre parti avec d'anciennes amitiés et de fortes attaches, saluait, dans son discours de rentrée, l'Angleterre respectueuse du droit, la France éprise de l'idéal humain, la Belgique, martyre de la foi et de l'honneur.

Le Président Hibben de Princeton flétrissait avec indignation, dans une lettre à l'*Evening Post*, le crime d'un de ses reporters qui se

vantait d'avoir pris le fusil en passant dans les tranchées allemandes et tué deux turcos, en assassin amateur. Plusieurs élèves, enfin, de ces universités, venaient s'enrôler sous nos drapeaux, et l'on se rappelle qu'une de nos escadrilles aérienne est toute entière composée de jeunes aviateurs américains.

A la tribune politique, la même note a retenti. Les échos de la lutte oratoire entre Bryan et Théodore Roosevelt viennent à peine de s'éteindre dans le silence découragé du Progermain battu. Le Secrétaire d'Etat, qui s'était séparé de ses collègues après le crime du *Lusitania*, avait voulu porter les arguments de sa thèse devant le public ; il avait demandé, sans succès, le renvoi de l'affaire à une commission arbitrale, et, en attendant, l'interdiction pour tout Américain de s'embarquer sur des bateaux appartenant aux belligérants ou ayant des munitions à bord. Plus tard, dans une réponse à une lettre ouverte de M. d'Estournelles de Constant, il affirmait qu'il importe peu de rechercher actuellement lequel des belligérants est responsable de la guerre, ou lequel la mène avec plus de férocité. Les neutres ont mieux à faire, rechercher et hâter les moyens de la paix, qui seule importe. La force appelle la force, mais l'amour appelle l'amour !

A ces assertions évangéliques, à ce pacifisme imperturbable, M. Roosevelt répondait, à quinze jours de distance, dans son grand discours de San Francisco. Il objectait qu'être fort est le seul moyen de ne pas être attaqué — que la Suisse eût été envahie comme la Belgique, si elle n'avait pas été plus prête — que les avocats de la paix à tout prix veulent implanter aux Etat-Unis le mépris des armes qu'avait la Chine d'autrefois — et qu'il ne voulait pas, lui, qu'on « chinifiât » l'Amérique — qu'enfin il fallait choisir entre le service obligatoire ou une soumission servile à tous les pouvoirs étrangers. Et, malgré sa répugnance traditionnelle pour les armées permanentes, l'auditoire applaudit avec enthousiasme cette conclusion de l'ancien Président : « Une nation doit vivre en honnête homme, mais ne compter que sur la force pour défendre ce qui est sa raison même de vivre. »

Et les Essayistes faisaient chorus. Les brochures plus autorisées, par le nom de l'écrivain ou la sincérité du témoignage, concluaient, elles aussi, en faveur des alliés. On n'en citera qu'une seule, des premières parues et des plus éloquentes (*). Elle est de M. Samuel Harden-Church, président de l'Institut Carnegie de Pittsburg et auteur d'une *Vie de Cromwell*, qui a eu du succès des deux côtés de l'Océan. Adressée au Professeur Schapen, de Berlin, elle commence par évoquer, avec de communs souvenirs, tous les liens naturels de sympathies qui unissent l'Allemagne et les États-Unis. Puis, recherchant dans l'analyse des seuls documents diplomatiques, les auteurs responsables de la plus atroce des guerres, l'éminent pacifiste affirme que, sur ce point capital, l'opinion publique a déjà prononcé. Refaisant l'histoire du conflit, il accumule les textes officiels : sommation de l'Autriche à la Serbie, sans égards pour sa souveraineté — assentiment impérieux et immédiat de l'Allemagne, complice à cette exigence sans exemple,

(*) Elle a été traduite et on peut se la procurer en s'adressant à M. A. André, 20, rue d'Aguesseau, Paris.

même au risque, spécifié par elle, d'une conflagration générale — refus de cette même Allemagne, et sous des prétextes dérisoires, de la conférence de conciliation proposée par Sir Edward Grey — les deux dépêches « extraordinaires » de Guillaume II au tzar Nicolas — la réponse « stupéfiante » aux efforts désespérés du roi Georges en faveur de la paix, dans laquelle le Kaiser regrettait de ne pouvoir arrêter « sa mobilisation », demandait comme condition la neutralité française, garantie par la flotte et l'armée de l'Angleterre, et souhaitait que la France « ne se montrât pas nerveuse », pour si peu ; — enfin l'ultimatum allemand du 31 juillet, donnant 24 heures à la Russie pour démobiliser, et la guerre déclarée par l'Empire le 1^{er} août, au moment même où l'Autriche inquiète semblait incliner à un arrangement.

Protestant ensuite contre la violation de la Belgique, dont il nie énergiquement la nécessité, puisque personne ne songeait à attaquer l'Allemagne, il tourne en dérision la réparation du tort commis, promise par le chancelier, comme si des torts pareils se réparaient jamais ! Il flétrit la conduite hideuse des envahisseurs, au témoignage même de l'Empereur « dont le cœur saigne pour Louvain ». Puis, s'en prenant au véritable auteur de toutes ces abominations, il fait le procès de ce militarisme où communient généraux et professeurs, les Treitschke et les Bernhardi. Pangermanisme, orgueil national démesuré, diplomatie menteuse, arrogance d'une caste militaire qui veut garder le pouvoir absolu, voilà les coupables auxquels l'humanité ne pardonnera jamais. Il termine par l'espoir assuré de cette paix dans la justice, où vont travailler tous les pacifistes devenus militants à leur tour.

Un an et demi s'est écoulé depuis ce vibrant réquisitoire et le 20 du mois passé les journaux publiaient, en réponse définitive au fameux manifeste des 93 allemands, celui de 500 intellectuels américains, (évêques, au nombre de 29), juristes éminents, professeurs et présidents d'Universités, noms connus dans tous les ordres de la pensée.

On y trouve une déclaration formelle et éloquente de sympathie pour « les défenseurs des libertés du monde et des plus hauts idéals de civilisation ». La conscience américaine ne peut plus garder le silence. En acceptant les apparences de la neutralité ; elle se sentirait atteinte dans sa propre intégrité et dans son respect d'elle-même. Son opinion est faite aujourd'hui, sur les textes allemands, d'après les déclarations allemandes. Le bien de l'Allemagne même réclame sa défaite. Son invasion de la Belgique, un crime inexpiable, une tache sur l'histoire de l'Europe ; ses méthodes de guerre, un outrage à la civilisation. La sainteté des contrats, les droits des petites nations, la mort du militarisme sont en jeu. A la restauration de la Belgique et de la Serbie l'honneur de notre race est attaché.

Tout ce long travail dans la conscience d'un peuple moral et pacifique devait enfin aboutir.

Le président Wilson, dans une harangue énergique devant le Congrès expressément convoqué, commenta une note vigoureuse qu'il venait d'adresser à l'Allemagne. Elle y était nettement mise en demeure de choisir entre les procédés actuels de sa guerre sous-marine et la rupture des relations diplomatiques entre elle et les Etats-Unis.

On sait comment Guillaume II, après une semaine entière de négociations où il avait convoqué lui-même le ministre américain, M. Gérard, à son grand quartier-général, se résigna enfin, sans bonne grâce, à l'humiliation qu'on exigeait de lui. Comment aussi, la diplomatie allemande, avec sa grosse rouerie habituelle, tâcha de lier la question de sa piraterie à celle du blocus anglais, pour faire de la cessation de celui-ci la condition préalable et nécessaire de sa renonciation à celle-là.

Dans une prompte et brève réplique, avec l'accent d'un chef qui parle au nom d'une puissante nation au bout de sa patience, le Président a pris acte de la promesse germanique, se refusant même à envisager la condition sournoisement insinuée, et laissant entendre que la première atteinte au droit et à la sécurité d'un seul passager américain serait le signal, en quelque sorte automatique, de la rupture.

La France reconnaît avec joie et salue avec respect le pays, fidèle à lui-même, de Lincoln et de Washington.

PAUL ROGNON



LES PROBLÈMES DE LA PAIX

L'Amitié Franco-Suisse

Faute d'avoir prévu la guerre et de nous y être sérieusement préparés, nous en subissons encore les affres ; et le canon de Verdun tonne seulement, au bout de vingt mois de lutte titanesque, l'heure du prochain dénouement. Nous laisserons-nous surprendre par la paix comme par la guerre, sans une organisation appropriée aux conditions nouvelles de la vie mondiale ? Les Allemands préparent l'après-guerre avec autant de soins que l'avant, et, à défaut de sympathies intellectuelles hors le cercle restreint de leurs complices, entendent bien retrouver sur tous les marchés les avantages économiques qui leur assuraient, en 1914, une prépondérance presque universelle.

Qu'opposerons-nous de précis, d'inflexible et de positif, à l'heure des négociations de paix, à ce formidable organisme industriel et commercial prêt à rejouer, sous toutes les latitudes, de toute sa puissance, et dans lequel nos ennemis, abattus militairement, ne manqueront pas de chercher l'instrument de leur revanche ? Est-il trop tôt pour y songer ? Observez plutôt ce qui se passe en Allemagne, et vous estimerez que, pas plus sur le terrain économique que sur le terrain militaire, nous ne devons plus longtemps nous laisser "manœuvrer", qu'il nous appartient enfin de prendre au plus tôt les initiatives salutaires, en vue de coordonner nos efforts avec ceux de nos alliés et de nos amis du dehors, conformément, d'ailleurs, aux vœux récents des Chambres de commerce anglaises, de telle sorte que nous puissions avec eux opérer ce rétablissement d'équilibre économique, aussi nécessaire à l'Europe que le rétablissement stratégique fameux et sublime de la Marne.

Pour parer à la hausse considérable des matières premières qui se produira fatalement à la fin des hostilités, en raison de la demande innombrable et de la perte du change, le gouvernement allemand institue un Office central d'achat des matières premières (*Rohstoffseinkaufs zentrale*) qui, seul, aura le droit d'effectuer des achats à l'étranger et les répartira ensuite entre les industriels réunis dans des syndicats obligatoires, comme celui des filatures de coton. D'autre part, certaines industries allemandes, appréhendant une certaine résistance des Alliés à recevoir de nouveau leurs produits après la guerre, s'installent chez les neutres, en Suisse, notamment, et s'y créent des raisons sociales... anglaises ou suisses, comme tant d'entre elles, avant la guerre, possédaient en France leurs filiales ou succursales sous le qualificatif de sociétés anonymes françaises. Cette supercherie malhonnête rencontre

évidemment aujourd'hui plus d'obstacles : le gouvernement fédéral ayant interdit l'usage du titre " suisse " à des maisons étrangères établies sur le territoire de la Confédération, les immigrés boches, nous apprennent le *Temps* et la *Ligue anti-allemande*, tentent d'acheter des maisons suisses bien cotées en stipulant dans le contrat le droit pour l'acquéreur de conserver la firme sans aucune modification.

C'est ainsi que les Suisses se défendent contre cette dangereuse infiltration, si préjudiciable à leurs intérêts comme aux nôtres, sans que nous fassions rien pour les seconder. Nous n'avons pour eux que des paroles de méfiance et d'acrimonie, tant est grande notre ignorance des faits. Les maisons françaises ont totalement cessé d'envoyer leurs représentants chez leurs clients suisses, alors que l'Allemagne, en pleine guerre, a su intensifier sa production et assurer sa représentation commerciale au dehors, si bien que les industriels suisses sont obligés, sous peine d'arrêter leurs métiers et d'être ruinés, de recevoir d'Allemagne ce qu'ils ne peuvent obtenir de France. Le marché suisse nous est totalement ouvert ; mais nous n'y prêtons aucune attention. Nous nous bornons à récriminer contre la S. S. S. (Société suisse de surveillance), ouverte aux maisons ennemies inscrites au registre du commerce, avant le 1^{er} juillet 1914, oubliant que cette Société a été imposée à la Suisse par les Alliés. Les Allemands établis en Suisse et qui ne peuvent en être exclus, y font, bien entendu, de l'espionnage commercial et s'appliquent à découvrir nos secrets professionnels. Leur ministre, au dire très informé de M. Vars, fondateur et président de la Chambre de commerce française de Genève, travaille à diviser les industriels suisses en deux camps, avec défense aux uns de consentir à l'exécution des ordres passés par les autres. Il y a la *Liste Rose* et la *Liste Noire*. Seules, les maisons boches reçoivent ainsi tout ce qu'elles veulent de leur pays, pourvoient à l'alimentation du commerce suisse et travaillent sans arrêt ; elles deviennent aisément maîtresses du marché par l'élimination même de la concurrence.

Pour remédier à une telle situation, M. Vars propose de demander à la Suisse, en échange d'un traitement de faveur permettant l'envoi à la Confédération des produits dont elle a besoin, une surveillance serrée de sa frontière austro-allemande, par le seul moyen de son personnel fédéral douanier, la confiscation de toutes les marchandises dont la sortie aura été prohibée, avec des peines d'amende et de prison pour les délinquants, et la suppression de certaines autorisations. A l'en croire, un projet comprenant même le régime dit de compensations pourrait être rapidement élaboré et mis à exécution sans frais pour personne.

C'est ainsi que devraient être sans retard mis à l'étude et résolus les problèmes en suspens entre la France et la Suisse, dans un esprit de sympathie réciproque, sympathie devenue unanime à notre égard dans les deux Suisses depuis la guerre et dont un grand nombre de maisons

alémaniques viennent encore de nous donner des preuves en se rendant, pour leur plus grande satisfaction, d'ailleurs, à la foire de Lyon, avec les maisons romandes, alors que pas un commerçant suisse n'accepta de participer à la foire de Leipzig.

Mais un témoignage plus décisif et plus durable encore d'amitié nous a été offert, il y a six mois déjà, par la fondation à Genève, le 28 octobre 1915, d'un *Cercle Franco-Suisse*. L'un de ses vice-présidents, M. Georges Dejean, en a excellemment défini le but en ces termes :

« Faire connaître tous les faits, tous les actes privés ou publics de nature à fortifier la confiance réciproque que les deux peuples ont l'un pour l'autre, combattre les erreurs, voir même les calomnies qui pourraient porter préjudice à l'harmonie franco-suisse, seconder la presse quand elle s'efforce de réfuter les informations tendancieuses nuisibles aux rapports des deux pays, expliquer avec clarté et franchise au public les mesures qui, mal interprétées, donnent naissance à des commentaires désobligeants et font naître peu à peu l'inimitié et la défiance; cette tâche est assez belle, assez féconde, pour que Suisses et Français qui s'estiment aient à cœur d'y collaborer. »

Déjà, les questions traitées au *Cercle Franco-Suisse* indiquent tout l'intérêt de ses préoccupations et leur sens pratique, qu'il s'agisse de la question des zones franches, ces « flots de libre échange », dont il faut souhaiter le maintien intégral, de la navigabilité du Rhône au Rhin qui, réalisée avant la guerre, eût préservé la Suisse d'une gêne économique encore sans issue et d'une paralysie redoutable pour toutes ses industries, de l'achèvement de la ligne de la Faucille, en suspens depuis 1899, de l'utilisation des capitaux français à l'étranger, qui soulève la question fondamentale de notre politique financière, ou du projet de fondation d'une Chambre de Commerce suisse à Paris, projet dont on saisira toute l'importance quand on saura que le chiffre d'affaires franco-suisse (540 millions) place la Suisse, dans l'ordre de nos relations commerciales extérieures, au même rang que la Russie et l'Italie.

Autant de problèmes vitaux pour notre avenir économique et qui mériteraient chacun une étude particulière. Si, dans le domaine moral et intellectuel, tout est acquis, en raison même des affinités séculaires entre nos deux pays, tout est à développer et à améliorer dans le domaine commercial, pour la défense réciproque des intérêts français en Suisse et des intérêts suisses en France. Et il n'est que temps de nous y employer.

La Suisse a subi, comme nous, l'invasion économique allemande. Elle l'a même, à certains égards, favorisée; ses plus florissantes industries se sont laissées absorber par l'âpre concurrent du Nord. « Les gouvernants eux-mêmes, aveuglés et cédant à l'ambiance, écrit courageusement le président du *Cercle Franco-Suisse*, M. Paul Balmer, sanctionnaient par leurs décrets la mainmise de l'entrepreneur voisin sur l'outillage national. Date néfaste que celle où les Chambres Fédérales,

bravant la colère du peuple, ratifiaient la Convention du Gothard et proclamaient par leur vote que la libre Helvétie abdiquait ses destins. »

La communauté de langage, effective pour les deux tiers du pays, contribuait à accélérer la conquête économique. Et la France, toujours, négligeait la Suisse. « Tandis qu'à Bâle, l'Allemagne multipliait le rail et y créait des installations grandioses, que le port fluvial y surgissait superbement, Genève négociait en vain le percement de la Faucille et n'obtenait pas même de la Compagnie P.L.M., que sa gare ruineuse fût reconstruite. Tant et si bien qu'il fallut la racheter, ce dont, pour comble d'ironie, la presse française s'exaspéra ! »

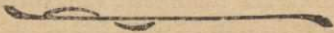
Or, M. Paul Balmer croit à la vitalité de la nation suisse ; il la veut maîtresse de ses destinées, sans influence étrangère dominante. La guerre lui a fait sentir de si près l'effroyable danger... Le *Cercle Franco-Suisse*, qui saura n'ouvrir ses portes qu'à bon escient, entend faire œuvre apaisante et refouler la marée de l'impérialisme.

Ouvrons-lui le plus large crédit moral. Sachons distinguer entre la Suisse démocratique et loyale qui a fait à nos grands blessés, à nos réfugiés un accueil inoubliable, ses mercantis rapaces et son oligarchie militaire germanophile. Et n'oublions pas que cette Suisse libérale s'est élevée avec véhémence, dès 1914, par la voix du Doyen d'âge du Corps législatif, M. Fasy, contre la conduite odieuse de l'Allemagne, alors que d'autres neutres, plus redoutables, ont gardé le silence.

Loin de s'être enrichie avec la contrebande, la Suisse n'a réussi qu'à se créer une dette d'un milliard. Sollicitée, récemment encore, de laisser franchir son territoire par les armées Allemandes, elle répliquait fièrement : « Au premier pas de vos troupes sur notre terre, 300.000 fusils vous répondront ! »

A cette Suisse, battue de tous côtés par la tempête, aux prises avec les pires difficultés intérieures et extérieures, et qui sait conserver une si haute conscience des droits et des devoirs de la neutralité, rendons enfin justice et ne refusons pas plus longtemps notre amitié agissante et sincère. Efforçons-nous d'accroître la sympathie mutuelle des deux peuples et de la rendre plus efficace. Ce qu'il faut, c'est, selon l'excellente formule de M. Vars, s'organiser et s'imposer rapidement à la reconnaissance des deux pays.

RENÉ DE CHAVAGNES.



A travers la Presse ⁽¹⁾

De Paris-Midi (10 avril) :

Du moins avons-nous eu la consolation de célébrer, à la Sorbonne, une injustice plus grande encore que la nôtre : celle qui a été faite à l'Arménie. Combien Enver-pacha, armé du coutelas béni par Guillaume II, a-t-il torturé d'Arméniens avant l'arrivée vengeresse des armées du tsar ? Six cent mille ? Huit cent mille ? On ne le saura jamais exactement. Que l'Arménie ait survécu à un pareil massacre en grand, c'est le miracle arménien, comme il y a le miracle serbe. On a dit des Arméniens qu'ils étaient intelligents et laborieux, mais qu'ils se laissaient égorger comme des moutons, par manque de courage. C'est une calomnie. Les habitants de l'Arménie russe fournissent au tsar quelques-uns de ses meilleurs généraux. Seul l'esclavage turc avait pu comprimer ce peuple ingénieux et fier, qui reflleurira demain comme reflleuriront les roses de Sivas, la ville aux cent mille rosiers.

Il le faut pour le soulagement de la conscience humaine ! Il faut qu'Enver-pacha, l'assassin à jolie figure de mignon du Bas-Empire, assiste à la résurrection arménienne, comme le fourbe Ferdinand de Sofia assistera à la résurrection serbe, comme déjà le kronprinz est écartelé, tout pantelant, devant la résurrection de la France.

MAURICE DE WALEFFE.

*
* *

“ En attendant ”

D'Exelsior (11 Avril) :

De tous temps, les Turcs ont massacré les Arméniens ; mais six cent mille Arméniens massacrés depuis le début de la guerre européenne, jamais les massacreurs n'avaient inscrits un tel chiffre à leur tableau d'atrocités !

Faut-il croire, comme l'a dit M. Painlevé au cours de la belle cérémonie de protestation en faveur des Arméniens, qui eut lieu dimanche à la Sorbonne, et comme l'a répété après lui l'abbé Wetterlé, qu'à la cruauté ottomane est venue se superposer la méthode allemande ? Que si les Turcs ont fait mieux, c'est-à-dire pire, c'est sous l'impulsion et la direction des nouveaux maîtres que, dans leur folie, ils se sont donnés ?

On serait tenté de l'admettre. Mais, jadis, un Turc m'a ingénûment livré une explication de ces crimes qui a beaucoup de chances d'être vraie :

— Vous comprenez, me dit-il paisiblement, les Arméniens font beaucoup d'enfants, et les Ottomans de moins en moins. De plus, ils sont plus intelligents. Quand, dans une même école, il y a de petits Arméniens et de petits Turcs, les premiers sont toujours à la tête de leur classe, et les petits Turcs à la queue. Si donc on laissait aller les choses, il viendrait un moment où les Arméniens seraient tout et feraient tout en Asie-Mineure, noyant les Turcs sous leur nombre et les dominant, par surcroît, en raison de leur valeur intellectuelle... Alors, il faut en tuer beaucoup, de temps en temps. C'est la seule manière de rétablir l'équilibre !

(1) Nous sommes heureux de donner ici des extraits des plus remarquables articles écrits au lendemain de la solennité du 9 avril, et d'en remercier les auteurs.

C'est bien simple, comme vous voyez. Les Turcs avaient depuis longtemps institué le système. Mais la guerre européenne empêchant les puissances civilisées — dont l'Allemagne n'est pas — d'intervenir en faveur des Arméniens, ils se sont empressés de l'appliquer en grand. Et l'Allemagne, leur alliée, les regarde avec indulgence : ayant massacré les Belges, elle n'a aucun droit de leur rien reprocher.

PIERRE MILLE.

Un Crime Allemand : l'Arménie

De *La Dépêche* (18 avril) :

Une réunion solennelle s'est tenue, le dimanche 9 avril, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous le patronage de l'Association des *Amitiés Franco-Étrangères*, pour apporter à l'Arménie l'hommage de la France, pieux hommage de sympathie et de pitié douloureuse. De toutes les victimes de cette terrible guerre, qui fait tant de victimes, nulle n'est plus touchante et plus déplorable que l'Arménie. Elle a connu plus que les horreurs de la guerre : sans armes, sans résistance possible, elle a été livrée aux bourreaux. Hommes, femmes, enfants, vieillards, par troupeaux, ont été massacrés dans une volonté systématique d'extermination.

Paul Deschanel, président de la Chambre ; Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique ; Anatole France, notre grand écrivain, tour à tour ont pris la parole pour dénoncer et flétrir cet assassinat de tout un peuple dont l'Allemagne s'est faite la complice. Entre ces discours, l'audition de mélodies populaires, où passe la mélancolie d'une race autrefois glorieuse, depuis des siècles persécutée, faisait comme présente l'âme de la nation martyre.

L'Arménie n'est par enfermée dans des limites précises, mais l'Arménie est une patrie, parce que les Arméniens sont un peuple, parce que même vaincus, soumis au joug étranger, ils se sont fait une indépendance morale, parce qu'ils sont restés unis par la communauté de langage, par la fraternité des sentiments, par l'amour de leur religion nationale et de leur Eglise démocratique.

Le supplice, c'est encore la vie, la vie lente, douloureuse, toujours menacée, mais la vie enfin qui laisse une place à l'espérance. Pour son malheur, l'existence de l'Arménie contrariait les projets grandioses de l'Allemagne. L'Arménie est la route qui, du Caucase russe conduit à Alexandrette, port vaste, bien abrité, débouché possible de la Russie sur la mer libre. Mais la ville d'Alexandrette, raccordée au chemin de fer de Bagdad, doit devenir une ville allemande, « le petit Hambourg méditerranéen ». Il faut fermer la route aux Russes, dresser devant eux l'obstacle de populations hostiles, pour cela, chasser les Arméniens du pays qu'ils occupent, les y remplacer par des musulmans et des colons allemands.

Paul Deschanel a dit : « C'est l'Allemagne, d'abord, que nous rendrons responsable de ces forfaits », et Painlevé, avec une forte éloquence, a justifié l'accusation.

« Il s'agit de savoir, a dit Painlevé, si les gens qui ont fait *cela* seront demain les maîtres ou s'ils seront châtiés. » Notre résolution dès longtemps est prise. Le mal à réparer fait plus clair et plus impérieux le devoir que nous avons choisi. Nous tiendrons dans la bonne fortune les engagements que nous avons pris dans l'épreuve. Nous resterons les champions du droit et de la liberté des peuples.

GABRIEL SEAILLES.

Le Massacre des Arméniens à Trébizonde

Le Temps (7 mai 1916).

Une dépêche de Pétrograd aux journaux anglais donne des détails terribles sur les massacres des Arméniens à Trébizonde, avant la prise de cette ville par les Russes. Les Russes ne trouvèrent plus que 50 orphelins arméniens, 15 femmes et environ 1.000 hommes cachés dans les villages avoisinants.

Le consul américain déclare qu'il a vécu longtemps à Trébizonde et qu'il n'aurait jamais cru les Turcs capables de pareilles atrocités.

Les enfants arméniens furent poussés à la mer comme des petits chiens; les Arméniens adultes furent conduits hors de la ville et fusillés par paquets; les jeunes filles furent vendues pour les harems et les biens des Arméniens riches mis aux enchères dans la cathédrale de Trébizonde; les Grecs ayant refusé de les acheter, la vente ne put s'effectuer.

Les Grecs ont confirmé que les Turcs les avaient terrorisés, les menaçant de les fusiller jusqu'à ce que le moindre enfant arménien caché dans Trébizonde leur fût abandonné. Les femmes turques se tordaient les mains, déclarant qu'Allah avait abandonné les Ottomans à cause de leur cruauté contre les Arméniens.

Les aveux de Talaat bey

L'envoyé spécial du *Berliner Tageblatt* dans les Balkans, M. Wilhelm Steldemann, a interviewé le ministre de l'intérieur de Turquie, Talaat bey. Parlant de l'Arménie, celui-ci a déclaré :

« C'était une nécessité militaire d'éloigner les Arméniens des vilayets. Tandis qu'on les transportait en Mésopotamie, les Arméniens ont été attaqués par les Kurdes et tués en partie. En mars de l'année dernière, au moment des combats des Dardanelles, il était nécessaire d'éloigner également les Arméniens de Constantinople et des environs. Le gouvernement avait ordonné de les transporter à Zor. Malheureusement, de mauvais fonctionnaires, chargés d'exécuter ces mesures, ont commis de graves excès. »

Le correspondant du *Berliner Tageblatt* ajoute :

Ici, Talaat bey s'arrêta, passa la main sur les yeux comme s'il voulait écarter une vision mauvaise, et il continua : « Nous ne sommes pas des « barbares, les comptes rendus sur ces tristes événements m'ont fait passer « plus d'une nuit sans sommeil. »

A Travers les Revues

— LA PAIX PAR LE DROIT (mars) : Le Droit international d'hier et de demain, par André Weiss, de l'Institut. — La guerre, d'après M. Ernest Denis, par A. LEROUX.

— LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ AUTOUR DU MONDE (janvier-avril) reproduit de belles pages de Verhaeren et d'Emile Hovelacque, un rapport de voyage de Fernand Bernot.

— LA REVUE DE POLOGNE (février) : La question polonaise et les opinions française et russe. — Polonia

Rediviva, par Charles Richet. — Le plus grand danger de l'Empire germanique, par Antoni Potocki.

— BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE RUSSE DE PARIS (avril) : Le monopole de l'alcool en Russie. — La richesse de la Russie en charbon et la production charbonnière en 1915.

— L'ASIE FRANÇAISE (janvier-mars) : Les massacres d'Arménie; les indigènes de l'Indo-Chine et la guerre; la valeur économique de la Syrie.

Informations économiques

CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE DU COMMERCE

Sur l'initiative du Comité parlementaire français du commerce, une Conférence interparlementaire du Commerce s'est réunie à Paris, du 27 au 30 avril 1916, au Palais du Luxembourg. La presse quotidienne a publié le compte rendu de ses travaux, au cours desquels les plus importantes questions ont été étudiées et discutées, telles la coordination de la législation entre alliés, la réparation des dommages de guerre, la réduction de la taxe postale, télégraphique, téléphonique, l'établissement d'un tarif minimum en faveur des alliés, les conventions relatives aux transports internationaux de marchandises, la création d'un Office international des brevets, la création d'un brevet international entre les alliés, le régime commercial des colonies des pays alliés, l'internationalisation des lois sur les sociétés, les mesures destinées à réduire la circulation métallique (Institution d'une Chambre internationale de compensation, chèque postal), les principes uniformes à inscrire dans les lois relatives à la fausse désignation des marchandises, la faillite, la législation relative à la perte et au vol des titres au porteur.

Nous aurions voulu nous procurer les rapports présentés à la Conférence sur toutes ces questions, pour en soumettre l'essentiel à nos lecteurs. Ces rapports étaient malheureusement introuvables, même le jour de la séance inaugurale, au Sénat, salle de Brosse. Une demande de communication adressée par nous, le 28 avril, au Président du Comité parlementaire français du commerce, est demeurée jusqu'à ce jour, sans réponse. Aussi, croyons-nous devoir publier l'adresse de ce Comité

pour ceux de nos lecteurs qui seraient désireux d'entreprendre de plus pressantes démarches et qui en auraient le loisir : 18, rue Grange-Batelière, Téléphone : Central 83-40.

Voici le texte de l'une des plus importantes résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité par la Conférence :

PROJET LANDRY CONTRE L'ENVAHISSEMENT DES PRODUITS ALLEMANDS

La Conférence parlementaire internationale du commerce, considérant que d'informations nombreuses, il paraît résulter que les empires centraux, en raison des obstacles qui sont mis actuellement à leur exportation, constituent des stocks de marchandises dont l'irruption soudaine sur le marché, au moment du rétablissement des relations commerciales internationales, entraînerait les conséquences les plus dommageables pour l'industrie des pays alliés, signale aux gouvernements alliés l'intérêt urgent qu'il y a à ce qu'ils étudient de concert les mesures propres à parer au danger.

La prochaine session de la Conférence se tiendra à Rome, du 10 au 15 octobre prochain, et la quatrième à Londres, en février 1917.

* *

LE PROGRAMME DES CHAMBRES DE COMMERCE ITALIENNES

Les Chambres de Commerce Italiennes songent à assurer la continuation de l'extraordinaire prospérité actuelle de l'Italie par une lutte économique énergique, dirigée contre les empires du centre.

Voici le programme qu'elles proposent, dans ce but, au gouvernement, par l'entremise de leur Bureau Central :

1° L'union douanière franco-italienne, l'adaptation d'un tarif douanier commun aux deux Etats.

2° L'entente économique entre tou-

tes les nations alliées. Cette entente s'étendrait à tous les facteurs de la vie économique de ces nations. Il y aurait un *tarif général de défense* contre les Allemands et les peuples unis à l'Allemagne; et en outre, un *tarif d'alliance* réservé aux Alliés, et un *tarif d'amitié* un peu plus élevé, que l'on accorderait aux neutres décidés à boycotter les produits de l'industrie germanique.

3° L'autonomie absolue de l'industrie et de la finance italiennes. Ceux qui la désirent voudraient que l'Italie revisât tous ses tarifs douaniers, sans se lier, à tout prix, à un groupe de puissances, s'occupant uniquement d'établir un régime conforme à ses seuls intérêts et à ses seuls besoins.

Malgré l'écho des anciens neutralistes que l'on retrouve dans le paragraphe 3, il est de toute évidence que tous les Italiens sont d'accord pour secouer le joug allemand et sont résolus à réclamer et à obtenir l'indépendance absolue de l'économie italienne.

(*L'Information universelle*, 3 mai 1916.)

A LA CHAMBRE DE COMMERCE AMÉRICAINE DE PARIS

Sur l'invitation qui lui en avait été faite par la Chambre de Commerce Américaine de Paris, M. Raoul Péret, ancien Ministre du Commerce, a exposé, en une attrayante causerie, les idées générales qui doivent contribuer à resserrer l'accord économique entre les Etats-Unis et la France. M. Peixotto, président de la Chambre de Commerce Américaine, en présentant le conférencier, a rappelé à ses collègues que ce jour était l'anniversaire de la fondation de l'Union nationale pour l'exportation des produits français et l'importation des matières nécessaires à l'industrie qui a pour but de collaborer avec les autres pays dans le domaine de la production et des échanges.

Après avoir adressé un salut cordial à la vaillante nation américaine, dont les actes éveillent une attention passionnée dans les circonstances

actuelles, M. Raoul Péret pose le principe du *do ut des* qui doit servir de base à des rapports solides et durables. Il montre que pour les matières premières dont la France aura le plus pressant besoin après la guerre, notre pays ne saurait mieux s'adresser qu'aux Etats-Unis où la production est intense. Que demander en échange de cet afflux de commandes? Quelques avantages au point de vue douanier et notamment l'aplanissement des difficultés que les exportateurs français rencontrent auprès de l'administration américaine qui pousse à l'extrême le caractère inquisitorial de ses investigations sur les marchandises taxées *ad valorem*. En second lieu, il serait à désirer que la réglementation relative aux produits d'alimentation fût moins sévère et enfin que la prohibition décrétée envers l'industrie plumassière, si essentiellement française, fût atténuée par les permis d'importer certaines catégories de plumes d'ornement.

En quelques mots, M. Peixotto remercie M. Raoul Péret de son exposé au point de vue français et donne la parole à M. Shoninger, ancien président de la Chambre de Commerce Américaine, qui explique fort clairement que toutes les difficultés viennent de ce que les Etats-Unis taxent les objets entrant chez eux selon leur valeur et non selon leur poids.

Il signale l'inégalité de traitement qui a existé jusqu'à ce jour pour l'entrée en France des produits américains et allemands, et montre que ces derniers ont pu inonder notre marché en bénéficiant de droits de douane inférieurs de 30 à 50 0/0 à ceux qui taxaient les marchandises américaines. Or, remarque fort justement M. Shoninger, les machines et la plupart des produits allemands ne sont que des copies ou des falsifications d'inventions américaines.

Il n'est cependant pas impossible de trouver un terrain d'entente, et c'est à quoi tendent les efforts concertés de la Chambre de Commerce

américaine et de l'Union pour l'exportation.

POUR L'EXPANSION DE NOTRE COMMERCE AVEC L'AMÉRIQUE

La plus importante organisation des fabricants américains exportateurs (l'American Manufacturers Export Association), composée de plusieurs centaines de maisons américaines manufacturières, organise une commission représentative qui visitera la France pendant les mois de juin et juillet, pour se rendre compte de la situation industrielle en France et pour élaborer un programme détaillé en vue de l'expansion du commerce entre la France et les États-Unis.

Parmi les directeurs de l'American Manufacturers Association se trouvent des hommes tels que M. E.-M. Herr, de la Westinghouse Electric Company; M. W.-W. Nichols, de la Allis-Chalmers Company; M. James A. Farrel, de la United States Steel Corporation; M. A. Oudin, de la General Electric Company; M. W.-S. Gavan, de la Dupont de Nemours Powder Company; M. A.-N. Hargrave, de la J.-G. Brill Company.

(*Le Temps*, 9 mai 1916.)

CRÉATION D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE A SHANGHAI (14 AVRIL 1916)

Une Chambre de Commerce française vient d'être créée à Shanghai pour toute la Chine. Le but de cette association, selon le communiqué qu'elle nous a fait parvenir, est de lutter contre l'organisation commerciale et industrielle des Allemands.

Les résultats qu'ils avaient atteints avant la guerre étaient tels que la suprématie britannique elle-même se trouvait, en Extrême-Orient, et jusque dans la station anglaise de Hong-Kong, très sérieusement menacée. En ce qui nous concerne, notre situation était si inférieure vis-à-vis

de pareils rivaux que dans la province du Yunnan, pourtant voisine et tributaire, par notre chemin de fer, de notre colonie de l'Indo-Chine, nous ne pouvions lutter contre leur redoutable concurrence.

La création de la Chambre de Commerce Française est l'heureux indice que les Français d'Extrême-Orient, tirant de cette guerre la leçon essentielle qu'elle comporte, renoncent aux anciens errements et reconnaissent le besoin absolu de l'union. Ce besoin est d'autant plus impérieux que la maîtrise des mers de Chine pour les Anglais, les Japonais et nous, n'a pas porté au commerce allemand un coup aussi rude que celui que l'on aurait pu espérer.

« Il est caractéristique, nous dit en effet la communication de la Chambre de Commerce Française, de constater que, depuis la guerre, à Shanghai, une seule maison allemande a fermé ses bureaux et pour une cause tout à fait étrangère à la bonne marche des affaires. Il était cependant permis de s'attendre à ce que la guerre amenât l'effondrement du commerce allemand en Chine. Il n'en a rien été, au moins pour la façade, et la lutte économique qui se poursuit à présent dans cette partie du monde, depuis dix-huit mois, aura été à peu près vaine si, avant la fin de la guerre, nous ne l'atteignons irrémédiablement dans ses œuvres vives. »

La tâche entreprise là-bas par nos compatriotes est donc ardue, elle réclame la concentration de toutes leur forces et elle mérite tous nos encouragements avec l'entier concours de tous ceux qui peuvent aider à l'accomplir. Néanmoins, bien que sur ce terrain également la lutte soit loin d'être terminée, il nous est permis de faire une constatation réconfortante, à savoir qu'après plus de vingt mois d'une guerre qui, dans la pensée des Allemands, devait nous déposséder à leur bénéfice, notre situation matérielle en Asie est intacte et notre situation morale agrandie.

J. R.

(*Le Temps*, 24 avril 1916.)

Les Amitiés Franco-Étrangères

(Bulletin de l'Association)

DANEMARK

La colonie danoise de Paris a offert, le 14 avril, au Grand-Hôtel, un banquet en l'honneur de son compatriote, le célèbre écrivain Johannes Jørgensen, professeur de l'université catholique de Louvain.

M. Johannes Jørgensen est l'auteur d'une vigoureuse réfutation du fameux manifeste dit des « intellectuels allemands », réfutation qu'il a publiée sous le titre de la *Cloche Roland* et qui a eu un grand retentissement tant en Espagne et en France qu'au Danemark même. Cet ouvrage a été traduit en français par Mme de Quirielle, qui assistait également au banquet, présidé par M. Prior, directeur de la Banque des Pays du Nord.

Au dessert, M. Prior a éloquentement parlé de la France, de la Belgique et du Danemark, ces trois pays unis par une commune passion du droit, de la justice et de la liberté des peuples.

M. de Jessen a remercié, par des paroles émues, au nom de ses compatriotes, l'auteur de la *Cloche Roland*, de son œuvre. Il a en même temps souligné le caractère de cette manifestation de la colonie danoise de France.

HOLLANDE

Sous le nom de comité « Néerlande-France », il vient de se constituer un comité hollandais qui se propose de travailler au développement des relations franco-hollandaises, notamment dans le domaine de la science, de la littérature et des arts.

Les membres du comité sont convaincus que les écrivains, les savants et les artistes français voudront collaborer à une œuvre qui poursuit le même but que les comi-

tés « France-Suède », « France-Amérique », etc.

Parmi les fondateurs figurent d'éminentes personnalités hollandaises, notamment: la baronne Taets Van Amerongen, la baronne de Smeth Van Alphen du Tour, Mme Gofkoop de Jongh, Mlle Serrurier, lectrice à l'université de Leyde, MM. Barrau et Salverda de Grave, professeurs à l'université de Groningue; Trueb, professeur à l'université d'Amsterdam; Houben et Walkhof, professeurs de l'enseignement secondaire; Byvanck, conservateur de la bibliothèque royale; le pasteur Pierson, le romancier Johan de Meester, le peintre graveur Zilken, le peintre Jan Toorop, le dessinateur Louis Raemaekers et le grand industriel Vandeventer.

ESPAGNE

MM. Bergson, Imbart de la Tour, Edmond Perrier et Widor, de l'Institut, ont fait à Madrid, du 1^{er} au 6 mai, une série de conférences, dont voici le programme :

Lundi 1^{er} mai. — A l'Université ou au Musée des Sciences Naturelles, M. Edmond Perrier, président de l'Académie des Sciences et Directeur du Muséum de Paris: « *La formation et la durée des races et des nationalités* ».

Mardi 2 mai. — A l'Université, conférence de M. Bergson sur: *L'Âme humaine*.

Mercredi 3 mai. — A l'Athénée, conférence de M. Widor, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Judi 4 mai. — A l'Athénée, conférence de M. Bergson sur son *Système philosophique*.

Vendredi 5 mai. — A l'Athénée, conférence de M. Imbart de la Tour, membre de l'Académie des Sciences morales: « *Jeanne d'Arc dans la Poésie et dans l'Histoire* ».

Samedi 6 mai. — A l'Athénée, conférence de M. Bergson: *Suite de l'exposé de son Système philosophique*.

La première conférence de M. Berg-

son, à l'Atheneum, a provoqué une magnifique manifestation de sympathie pour la France. Toute l'élite de la Société madrilène intellectuelle y était réunie.

L'illustre philosophe, membre du Comité de patronage des A. F. E., a été présenté au public par M. Orlegaz Gasset, professeur de philosophie.

A la fin de la conférence, un spectateur a crié d'une voix retentissante: « Vive la France! » et ce cri, qui résume admirablement l'esprit de la réunion, a été répété en chœur par toute l'assistance.

Une fête a été donnée en l'honneur des académiciens français. On y remarquait les ambassadeurs de France et d'Italie, le chargé d'affaires de Russie, le ministre du Japon, de nombreux professeurs de l'université et intellectuels, parmi lesquels le docteur Cortezo, la comtesse Pardo Bazan, MM. Octavio Picon, Caracido, Benlliure, etc.

M. Paris, directeur de l'Institut français, a donné lecture des adhésions de MM. Azcarate, Labra, San-Martin, etc.

M. Mérimée a porté un toast en espagnol et en français pour le resserrement des liens qui unissent les deux pays.

M. Widor a relaté en ces termes les résultats obtenus par la mission française de propagande en Espagne.

Notre mission réussit au delà de ce qu'on pouvait espérer dans un milieu germanophile depuis longtemps travaillé et que des imprudences, quelques maldresses, avaient contribué à nous rendre peu sympathique.

L'éloquence discrète, le tact diplomatique de Bergson ont porté sur le public de Madrid comme ils l'eussent fait à Paris. Edmond Perrier a été nommé de l'Académie des sciences espagnoles; Imbart de La Tour a conté magnifiquement Jeanne d'Arc et moi l'art français. Nous avons fait salle comble à chaque conférence.

Nous avons été reçus par le roi, qui nous a gardés tous les quatre pendant trois quarts d'heure, nous parlant avec la plus cordiale franchise, « en militaire ayant du sang français dans les veines », nous a-t-il dit.

« Moins que les tranchées, ce que je me propose de faire connaître aux Espagnols, c'est l'âme de la France, a-t-il dit. C'est pour moi un devoir de conscience à remplir. Je ne vous parle pas de mes sympathies personnelles pour la France, que je connais comme mon propre pays et que j'aime, mais du sentiment d'admiration que provoque en moi la nation qui a de son côté le droit.

La mission a continué sa série de conférences à Séville, Grenade et Cordoue, et est rentrée par Madrid, Salamanque et Oviedo.

**

Deux personnalités éminentes de la littérature espagnole, M. Ramon del Valle Inclan et M. Palacio Valdés, membre de l'Académie espagnole, sont venues en France, en mai, ce dernier pour étudier le caractère psychologique de la guerre actuelle.

On n'a pas dit assez ce que l'on doit aux intellectuels espagnols. Ils furent les premiers, dès le début de l'agression teutonne, à comprendre que c'était la lutte de la « kultur » germanique contre la civilisation cello-latine, et proclamant tacitement l'union sacrée, ils se rangèrent du côté des alliés.

Pour la plupart éloignés des polémiques de presse, inaccessibles à la séduction et à la corruption de l'or du Rhin, ils concurent la noble et courageuse idée de répliquer à la propagande allemande par un manifeste dont l'effet moral fut immense et qui constitua un des plus beaux gestes de l'Espagne dans cette guerre. Et si l'on veut parler des rares intellectuels espagnols dont les sympathies s'inclinent vers l'Allemagne, nous rappelons que lorsque les Allemands essayèrent de riposter en envoyant leurs agents quêter des signatures à domicile, ceux-là mêmes qu'ils croyaient acquis sans réserve à leur cause refusèrent leur adhésion.

SUISSE

La Comédie-Française a donné en Suisse, au début de mai, une série de représentations triomphales au bénéfice de la Croix-Rouge. Elle n'a

pas voulu quitter le territoire helvétique sans témoigner sa sympathie à ceux de nos soldats malades qui y sont soignés avec l'admirable dévouement qu'on sait, et elle a donné à Leysin une dernière représentation. Là, M. Emile Fabre, administrateur de la Comédie-Française et membre du Comité de patronage des A. F. E., a salué en ces termes nos compatriotes :

O nos frères, nous savons ce que vous avez souffert pour nous ; nous le voyons, soldat du droit et des libertés européennes ! Nous savons quels ont été vos

travaux, vos combats, mais vos souffrances n'auront pas été vaines. Par votre héroïsme, vous aurez sauvé la France et avec elle — qu'on le dise — l'humanité. Le jour n'est pas loin où, sous nos yeux émerveillés et au milieu de nos acclamations, vous descendrez victorieux la voie qui passe sous l'Arc-de-Triomphe.

Le soir de ce beau jour de gloire, je vous invite par avance à venir entendre, au Théâtre-Français, le *Cid* ou bien *Horace*, et vous pourrez regarder en face les héros de Corneille : ce sera comme si vous vous mettiez devant un miroir fidèle ; il reflétera vos traits.

Ce discours a été chaleureusement applaudi.

« **L'officiel national des Universités et Écoles Françaises**, qui a son siège social et ses bureaux, 96, Boulevard Raspail, à Paris, a publié sous le titre : *Les Universités et Ecoles Françaises* », un ouvrage destiné à rendre les plus grands services aussi bien aux étrangers susceptibles de venir en France peupler nos écoles et nos facultés, qu'aux établissements dont l'accueil se propose à leur zèle. Ce livre fait en effet connaître, de la manière la plus claire, la plus complète et la plus précise, l'enseignement supérieur français tel qu'il est aujourd'hui et les ressources qu'il offre. On y trouve réunies les indications relatives aux Universités et aux écoles, aux conditions d'admission et de scolarité, aux grades et aux diplômes qu'elles délivrent et aussi — ce qui est une nouveauté — aux diverses œuvres qui s'offrent à fournir aux étudiants, aux étrangers en particulier : conseils, concours et secours. Il aidera de façon certaine les étudiants désireux de fréquenter notre enseignement supérieur, à fixer leur choix sans tâtonnements, ni égarements. Par là, il ne contribuera pas peu à favoriser le développement des relations universitaires et intellectuelles de la France avec les autres pays, et à faire naître de ce développement même un commerce plus pratique et plus concret. Tel est, au surplus, le but que poursuit l'Office National, dont le Conseil d'Administration réunit, à côté des noms de MM. Liard, Bayet, ceux de MM. Paul Deschanel, Bourgeois, Doumer, Steeg, Leygues et dont l'œuvre demeure sous le patronage et le contrôle du Ministère de l'Instruction publique.



Les plaintes à ce sujet doivent être portées devant le Comité par cinq membres au moins. Le Comité fera une enquête et pourra seul présenter une demande d'exclusion.

La sentence ne pourra être prononcée qu'en assemblée générale, aux deux tiers des voix.

ART. 23. — Le Comité peut autoriser la création de groupes régionaux. Ces groupes peuvent être fondés partout où l'Association compte au moins trente membres.

ART. 24. — Les groupes régionaux élisent eux-mêmes leur bureau. Ils perçoivent les cotisations de leurs membres à charge par eux d'en faire parvenir le montant au Trésorier du Comité de l'Association. Il leur est alloué 20 0/0 des cotisations perçues par eux pour frais de leur gestion.

ART. 25. — Les groupes régionaux font appel au Comité pour l'organisation de leurs manifestations.

ART. 26. — Le Comité représente l'Association; il délègue ses pouvoirs dans tous les actes de la vie civile où l'Association doit être représentée à son secrétaire général.

ART. 27. — Des modifications ne pourront être apportées aux présents statuts que sur la proposition du Comité.

ART. 28. — En cas de dissolution de l'Association, l'actif de sa gestion sera attribué à la Section fondatrice des « Amitiés Franco-Etrangères ».

ART. 29. — Les documents intéressant l'Association sont conservés au siège social par les soins de l'archiviste.

ART. 30. — Un règlement arrêté par le Comité déterminera les conditions d'administration intérieure et toutes les dispositions propres à assurer la pleine exécution des statuts.

20 Juillet 1913.

LES AMITIÉS FRANCO-ÉTRANGÈRES

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné (nom, prénoms)
profession

demeurant à (ville, province ou
département, pays)

rue n° déclare adhérer aux

Statuts de l'Association « Les Amitiés Franco-Etrangères » et
demande mon inscription en qualité de Membre ⁽¹⁾

(Indiquer ici le montant de la cotisation consentie)

Signature :

, le 19

1) Prière d'indiquer dans quelle catégorie l'adhérent doit être inscrit :

LES MEMBRES ACTIFS payent une cotisation annuelle minimum	
pour la France et les colonies de.....	10 fr. »
pour l'Étranger.....	12 fr. 50
LES MEMBRES PERPÉTUELS payent une cotisation définitive de.....	250 fr. »
LES MEMBRES DONATEURS payent une cotisation minimum de.....	1.000 fr. »

Prière de remplir ce bulletin et de le faire parvenir, accompagné de la somme souscrite à M. le Trésorier de l'Association, 14, place Dauphine, Paris.

Le Service de la Revue mensuelle « Les Amitiés Franco-Étrangères » est fait gratuitement aux Membres de l'Association.

Le Rédacteur en Chef reçoit tous les Mardis et Vendredis de 4 h. à 5 h. 1/2

La Foire d'Echantillons de Lyon

De *La Revue des Deux Mondes* (15 Avril 1916).

La ville de Lyon eut, jadis, ses Foires. Son histoire est constamment unie à l'histoire du commerce. « Le lien, écrit M. Brésard, apparaît avec une évidence saisissante au xv^e siècle, à partir du règne de Louis XI, et dans la première moitié du xvi^e siècle. Quatre fois par an, de grandes foires se tiennent dans la ville où se rendent les marchands et les banquiers d'Italie et d'Allemagne, des Flandres, d'Espagne et du Levant. Par elles se fait la distribution périodique et réciproque des marchandises, s'effectue le commerce international des pays du monde connu. Pour elles, le droit commun a des barrières trop étroites qui cèdent de toutes parts. Les marchandises voyagent en franchise ; toutes les monnaies circulent librement ; l'intérêt de l'argent apparaît licite. Le cadre s'élargit. Une juridiction spéciale fonctionne d'où sortira la juridiction commerciale. Les marchands ont des privilèges ; étrangers, ils ne sont plus des otages ; leurs biens ne sont plus des aubaines ; le droit des gens existe pour eux effectivement. Lyon est une grande ville cosmopolite ; toutes ses forces sont tendues au trafic des marchandises et de l'argent. Les foires font sa richesse et son universelle renommée ».

Ainsi, lorsque, en l'année 1915, au plus fort de la guerre contre l'Allemagne, quelques Lyonnais, auxquels un citoyen suisse s'était joint, s'avèrent de créer une Foire d'Echantillons, ils ne faisaient que reprendre, après un intervalle de trois siècles, une institution essentielle de leur ville. Ils comprirent, par bonheur, que des temps nouveaux voulaient une nouvelle institution.

C'est le 7 juillet 1915 que la Ville et la Chambre de commerce de Lyon lançaient leur premier appel aux participants. Quelques mois après, se fondait, en vue de la direction financière de l'entreprise, *la Société lyonnaise pour le développement du commerce et de l'industrie en France, au capital de trois cent mille francs*. Les appuis et les concours ne nous ont pas manqué. M. le Président de la République a bien voulu nous accorder son haut patronage. Sous la date du 14 octobre 1915, M. René Viviani, chargé par intérim du ministère des Affaires étrangères, adressait à tous nos postes diplomatiques et consulaires, ainsi qu'à nos attachés commerciaux, une circulaire par laquelle il réclamait en faveur de notre œuvre le concours le plus large de ces agents. Les Chambres de commerce françaises, — celle de Lyon surtout, — l'Office National du Commerce Extérieur nous ont largement aidés. Grâce à ces appuis, après un labeur acharné, la première Foire d'Echantillons française, à laquelle nous avons décidé de convier les vendeurs et acheteurs de France, des pays alliés et neutres, pouvait s'ouvrir à la date prévue, le 1^{er} mars 1916, en présence de M. Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie.

La première foire d'échantillons de Lyon a recruté 1.342 adhérents, répartis en 912 stands : 1.199 Français, 1 Alsacien, 14 Anglais, 4 Canadiens, 43 Italiens, 77 Suisses, 2 Espagnols, 1 Hollandais, 1 Russe. Nous les avons classés en quinze catégories.

Nos ambitions vont plus loin encore. Notre première adhésion, pour la Foire de 1917, nous arrive des Antilles anglaises. On nous demande un stand, « où seront exposés, non seulement les produits des îles de la Trinité et Tobago, mais aussi ceux du Demerara, après entente avec le comité de Georgetown. »

Travaillons donc ; le champ est immense qui s'offre à notre labeur. Un monde nouveau va naître ; un nouvel ordre économique s'établit. Tous les vieux cadres sont brisés ; il faut tout reconstruire. Un ardent besoin de renaissance secoue notre pays.

EDOUARD HERRIOT,
Maire de Lyon,
Sénateur du Rhône.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dix ans de politique chinoise. *Le Céleste Empire avant la Révolution*, par JEAN RODES. Un volume in-16 de la Bibliothèque d'histoire contemporaine (Librairie Félix Alcan).

Poursuivant, d'une manière méthodique, le travail de longue haleine qu'il a entrepris sur l'évolution politique de la Chine durant ces dix dernières années, M. Jean Rodes publie, à la Librairie Félix Alcan, sous le titre de *Le Céleste Empire avant la Révolution*, un troisième volume qui servira de préface à une étude approfondie de la Révolution et de la République de Yuan Chi Kai.

M. Rodes a rassemblé, dans ce nouvel ouvrage, les observations qu'il a pu faire à travers les provinces de l'Empire, à la veille de ce bouleversement dont il a suivi ensuite sur place toutes les péripéties. Cet exposé très complet, tant au point de vue matériel que moral, de l'état général de la Chine, à cette heure critique, était nécessaire pour donner à ce grand événement son exacte portée et sa véritable signification.

* * *

La Formation Sociale de l'Anglais moderne, par PAUL DESCAMPS. Un volume in-18 (Librairie Armand Colin, Paris).

Comment l'Anglais acquiert-il les caractères sociaux qui lui sont propres ?

Pour répondre à cette question, M. Paul Descamps étudie l'influence du métier, de la vie familiale et de l'éducation sur la formation de l'individu : il dégage ainsi ces qualités d'initiative individuelle, de sens de la responsabilité personnelle et d'aptitude à l'action concertée qui, « contractées dans les groupements libres de la vie privée anglaise, servent de soutiens au groupement obligatoire de la vie publique. »

L'ouvrier à l'atelier et dans son home — l'éducation dans les écoles, groupées par catégories correspondant aux divers milieux sociaux — la hiérarchie des classes, caractérisées d'après le mode d'existence, l'éducation et le rôle social des individus

qui la composent : telles sont les grandes divisions de ce très intéressant ouvrage, fruit d'enquêtes personnelles et d'une observation réfléchie, véritable mine de renseignements et de judicieuses remarques sur l'organisation sociale de l'Angleterre contemporaine, qu'il nous fait mieux connaître et mieux comprendre. Il apporte en même temps une précieuse contribution à l'étude des questions d'éducation et à la science sociale.

* * *

La Société japonaise. Etude sociologique, par TÊRUAKI KOBAYASHI, chargé de cours de sociologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Tokio. Traduit du japonais par M. Junkichi Yoshida, avec le concours de Mme Laudenbach, sous le contrôle de l'auteur. Un volume in-8 de la Bibliothèque d'histoire contemporaine (Librairie Félix Alcan).

Ce livre écrit par un professeur japonais n'avait pas pour but, à l'origine, de faire connaître au public français le caractère du peuple japonais et les rapports des races qui le composent avec la situation géographique du pays, avec les conditions climatiques et économiques. C'est pourquoi le lecteur trouvera, avant d'aborder l'étude de la société japonaise, en tête de cette traduction, un résumé de sociologie en deux chapitres intitulés : *Les progrès de l'homme* et *Qu'est-ce que la Sociologie*, auquel il subordonne tout ce qui suit.

Les parties relatives aux *Facteurs physiques de la Société japonaise* et à la *Psychologie de la Société japonaise* sont un développement de ses théories générales. L'ouvrage de M. Kobayashi présente donc le double intérêt de nous donner un exposé d'une conception sociologique neuve et originale, et de nous faire connaître en particulier un peuple encore si mal connu aujourd'hui, de la vie duquel on avait jusqu'à présent cherché surtout à montrer le côté anecdotique et pittoresque plutôt que les traits psychologiques et les éléments vraiment caractéristiques.

La Revue des " Amitiés Franco-Etrangères "

a publié :

(JUN 1914)

Les Amitiés Franco-Etrangères, par RENÉ DE CHAVAGNES. — La Légion étrangère et l'Allemagne, par PIERRE MILLE. — Les Sports et la Paix, par TRISTAN BERNARD. — L'architecture allemande contemporaine, par PASCAL FORTHUNY. — La langue française en Hollande, par C. LOOMAN.

(JUILLET 1914)

Nos miracles latins, par PAUL ADAM. — Un projet de Parlement intercommunal, par CHASSAIGNE-GOYON. — France et Roumanie, par FRANCIS LEBRUN.

(AOUT 1914)

L'Entente cordiale et les Fêtes Franco-Britanniques (19 juin, 13 juillet 1914), par MM. ANATOLE FRANCE, ROBERT K. INCHES, Lord PROVOST d'Edimbourg, PIERRE MILLE, J.-H. ROSNY aîné et RENÉ DE CHAVAGNES. — Une Entente cordiale intellectuelle, par JAMES H. HYDE. — Le Centenaire de la Réunion de Genève à la Suisse, par RENÉ CLAPARÈDE.

Un numéro spécimen et les Statuts de l'Association seront gratuitement envoyés à toute personne qui en fera la demande.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON
ET A LA MÉDITERRANÉE

Bains de mer de la Méditerranée

Billets d'aller et retour, toutes classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P-L-M., du 15 mai au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Azay, Antibes, Bandol, Beaulieu-sur-Mer, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Fréjus, Hyères, Juan-les-Pins, la Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-sur-Mer-la-Cadière, Saint-Raphaël - Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

1^o Billets d'aller et retour individuels

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes ;

2^o Billets d'aller et retour collectifs, délivrés aux familles d'au moins deux personnes.

Prix : la première personne paie le tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la troisième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Demander les billets (individuels ou collectifs), quatre jours à l'avance à la gare de dépôt.